

# 1

---

## Racines des crises socio-politiques en Côte d'Ivoire et sens de l'histoire

**Francis Akindès**

Après trente neuf ans de stabilité politique, la Côte d'Ivoire inscrit, le 24 décembre 1999, un premier coup d'État militaire dans ses annales politiques. Pire. Dix mois plus tard, en octobre 2000, elle subit deux chocs: primo, celui d'un affrontement entre forces gouvernementales et populations civiles déterminées à faire triompher le verdict des urnes manipulé à son profit par le général putschiste Robert Guéi, candidat à sa propre succession, et secundo, fait moins banal, celui d'une barbarie issue de violents heurts entre militants des deux principaux partis politiques de l'opposition, le Front Populaire Ivoirien (FPI) appuyé par une frange de la gendarmerie et le Rassemblement des Républicains (RDR) d'Alassane Ouattara. Il paraît difficile de ne pas voir dans les atrocités ayant résulté de cet affrontement, la conséquence d'un face-à-face inter-ethnique à peine voilé. Ces violences qui ont marqué les consciences, ont produit un charnier de cinquante sept morts, découverts deux jours après. Suite à l'invalidation de la candidature d'Alassane Dramane Ouattara aux élections législatives, il y eut à nouveau du 4 au 5 décembre 2000, un accès de violence, du fait d'un affrontement entre forces de l'ordre et militants du RDR scandant le slogan: « Trop c'est trop ». Bilan de l'opération: une vingtaine de morts. Last but not least. Deux ans après les élections d'octobre 2000 qui ont porté M. Laurent Gbagbo au pouvoir, la Côte d'Ivoire refait l'expérience d'une mutinerie qui s'est transformée en conflit armé. Dans la foulée, trois rébellions, conduites par le MPC<sup>1</sup>, le MPIGO<sup>2</sup> et le MJP<sup>3</sup>, se sont déclarées et occupent près de deux-tiers du territoire national.

La crise socio-politique en Côte d'Ivoire peut alors être définie comme étant l'ensemble des manifestations qui compromettent la continuité de l'État, de l'ordre social en introduisant de ce fait une rupture dans un temps relativement long de stabilité politique dans un pays considéré pendant longtemps comme un modèle. L'objectif de cet article est avant tout de comprendre le sens et les enjeux de cette

crise socio-politique. D'abord par rapport au sens du désordre social et politique, consécutif à la longue période de stabilité politique. Nous faisons l'hypothèse que ce désordre politique s'inscrit dans la remise en cause du modèle précocement trop mondialiste du compromis houphouétiste, entré en crise depuis le début des années 90, dans la foulée du processus de démocratisation. Ensuite le sens de l'*Ivoirité*. Nous l'analysons comme étant une expression particulière de réinvention de l'être collectif ivoirien, en réaction aux effets de plus de trois décennies d'ouverture qui neutralisèrent à l'excès l'expression des identités particularistes. Finalement, ce compromis, à travers son adhésion au libre-échange et à l'économie de marché, a provoqué des contractions et des contradictions internes qui contraignent le système socio-politique aussi bien à la retribalisation du débat politique qu'à la redéfinition de nouvelles règles d'accès aux ressources de plus en plus rares. Et enfin, dans cette crise socio-politique, le sens de l'escalade de la violence et de ses modes de justification. En tant que signe de délégitimation des modèles de régulation bâtis sur le mode tontinier, la récurrence des coups d'État militaire en Côte d'Ivoire appelle au renouvellement de la grammaire politique et des modalités de régulation socio-politique autour de principes intégrateurs qui restent à inventer.

### Les trois paramètres du compromis houphouétiste

On ne peut comprendre la crise politique ivoirienne actuelle sans faire référence aux piliers de l'idéologie structurante des trente trois années de régulation politique de Félix Houphouët-Boigny, l'homme charismatique qui aura orienté, de façon déterminante, la praxis et la pensée politique dans ce pays. Au bout d'un long règne, celui-ci a marqué la destinée de la Côte d'Ivoire en l'emmenant à une indépendance négociée en 1960. Après l'indépendance, il est resté à la tête de ce pays jusqu'à sa mort en 1993. Félix Houphouët-Boigny a laissé un héritage politique, mieux, une ingénierie politique appelée « houphouétisme », diversement appréciée (Amondji 1984 et 1988, Bakary 1992, Sirieux 1987, Diarra 1997). Dans la classe politique ivoirienne, du vivant et après la mort de celui qui incarnait cette philosophie, beaucoup d'acteurs politiques, anciens collaborateurs ou non, se réclament de l'houphouétisme. Mais, cette philosophie politique se réduit, de l'avis de ceux qui la partagent à ce qu'il est convenu d'appeler laconiquement « la culture du dialogue et de la paix » préconisée par le « Père de la nation ». L'houphouétisme qui est un ensemble de principes structurants et de pratiques diversement interprétées, fonctionne comme un système de référence et une culture politique socialement reconnue mais non conceptualisés. Ce fut un passage obligé même pour le général Robert Guéï, porté à la tête du CNSP (Comité National de Salut Public) après le coup d'État du 24 décembre 1999<sup>4</sup> pur produit de l'houphouétisme, il s'en est lui aussi réclamé. Une intelligibilité du sens de la mutation politique en cours passe nécessairement par une déconstruction à *posteriori* de l'houphouétisme, cette auberge espagnole qui est à la fois un mode de régulation socio-politique mais aussi une idéologie. Mais en tant qu'idéologie, l'houphouétisme a structuré de façon imperceptible les habitus politiques avant d'entrer en crise. Le but de notre propos n'est pas d'en juger la valeur. Nous voudrions

en faire une lecture phénoménologique en vue d'éclairer les enjeux de l'ivoirité et de la rhétorique ethnonationaliste qui a émergé dans le creuset de la démocratisation, au point d'imprégner l'esprit de la deuxième république et de devenir de ce fait, une source de tensions sociales voire de conflits meurtriers.

En tant qu'architecture politique, l'houphouétisme est une construction sociale et politique qui trouve les matériaux de son édification aussi bien dans une certaine ethnologie coloniale que dans le procès d'invention du politique en Côte d'Ivoire. En tant que réalité objective, il s'est matérialisé dans un « complexe politico-économique » au sein duquel, au fil des interactions politiques, s'est développée une culture partagée et articulée autour de trois paramètres qui ne tirent leur efficacité politique que de leur synergie.

### **Une politique volontariste et centralisée d'ouverture sur l'extérieur**

Après les indépendances, Félix Houphouët-Boigny hérite de la politique coloniale d'aménagement du territoire ivoirien et des mécanismes mis en place à cet effet.<sup>5</sup> La vigoureuse politique de développement agricole conjuguée à la concentration des capitaux étrangers depuis l'époque coloniale, finissent par faire de la Côte d'Ivoire un pôle économique sous-régional qui attire d'autres facteurs de production, telles que la main-d'œuvre sous-régionale et l'expertise tout-venant. Les colons aménagèrent la côte (Port-Bouët, Grand-Bassam), construisirent des wharfs et développèrent quelques infrastructures routières et médicales, en particulier dans le sud-est du pays; ils favorisèrent la mise en place d'une agriculture d'exportation basée dans les premiers temps sur l'huile de palme et le caoutchouc, le café et le cacao. Des vagues successives d'immigrations économiques ont alimenté ce besoin croissant de ressources humaines sur les différents chantiers de la Basse Côte d'Ivoire. Entre 1920 et 1940, le système d'approvisionnement en main-d'œuvre reposait sur un mécanisme dans lequel s'entremêlent volontariat, réquisition obligatoire des travailleurs voltaïques acheminés vers la Côte d'Ivoire (Balac 1997; Blion et Bredeloup 1997; Touré et al. 1993; Zongo 2001). Pour cela, des subventions spéciales étaient octroyées à la société des chemins de fer pour convoier gratuitement la main-d'œuvre vers le sud de la Côte d'Ivoire, avec la complicité des syndicats interprofessionnels des employeurs de Côte d'Ivoire, des chefs coutumiers voltaïques pour assurer l'approvisionnement gratuit de cette main-d'œuvre (Nana 1993). Soulignons que la Haute-Volta faisait partie intégrante de la Côte d'Ivoire jusqu'en 1947.

Après l'indépendance, la politique d'ouverture d'Houphouët-Boigny ne sera en fait qu'une reconduction de la politique d'aménagement de la colonie ivoirienne. Il fit le choix, non dénué d'un nationalisme discret,<sup>6</sup> d'une ouverture de l'économie ivoirienne sur l'extérieur. Ce choix s'est concrétisé dans un code des investissements particulièrement attractif. Pour cela, il fit l'option d'une dépendance politique, contrastant particulièrement avec la vogue socialiste dans la plupart des pays africains nouvellement indépendants. De ce choix de dépendance économique atypique après une indépendance négociée, il espérait tirer des avantages politiques et économiques en termes de prestige personnel et de leadership sous-régional.<sup>7</sup> Sa philosophie poli-

tique particulièrement opportuniste, finit par concentrer en Côte d'Ivoire capitaux et hommes provenant surtout de la sous-région ouest-africain.<sup>8</sup> Le pragmatisme d'Houphouët-Boigny dès les premières heures des indépendances, a incontestablement porté ses fruits. Il a constamment produit, jusque dans la première moitié des années 80, un PIB de plus de 7%, rapprochant la Côte d'Ivoire des pays à très forte expansion comme le Japon, la Corée, le Brésil (Fauré 1982:45). En même temps et au fur et à mesure que se déployaient ces recrutements officiels et/ou clandestins des travailleurs voltaïques, on assistait à une demande croissante de main-d'œuvre qualifiée dans le secteur tertiaire, et bien plus tard, le secteur industriel (Touré et al 1993). L'immigration volontaire de nombreux ressortissants maliens, guinéens, béninois et togolais furent une réponse massive à cette demande.

Si, sous la colonisation, les mobiles des migrations furent essentiellement économiques, après les indépendances, cette migration de travail s'est amplifiée en raison de l'euphorie économique des années 70-80. Contribueront à alimenter également ce flux humain vers la Côte d'Ivoire, l'instabilité politique dans les pays voisins (Burkina, Bénin, Mali, Niger, Togo) et surtout les incertitudes agro-climatiques dans les pays de l'arrière-pays (Mali, Burkina Faso, Niger). Attirés par les possibilités d'emplois agricoles salariés ou non, les Sahéliens se dirigent vers la Côte d'Ivoire et s'installent dans les régions à plus grands potentiels agro-économiques. Les recensements démographiques de 1998 indiquent que les régions ivoiriennes de forte immigration sont le Sud-Comoé (25%), le Bas-Sassandra (24,7%), le Moyen-Cavally (22,4%), le Moyen-Comoé (22,1%) et le Haut-Sassandra (17,6%). Quatre de ces cinq régions ont plus d'un cinquième de leurs populations constituées d'immigrants internationaux. La particularité de ces régions est qu'elles appartiennent toutes à la zone forestière.

Les migrants côtiers se concentrent plutôt dans la région des Lagunes où se trouve Abidjan. Cette région, qui abrite 3 733 413 habitants dont 622 372 migrants internationaux, concentre plus d'opportunités d'emplois et d'auto-emplois qu'ailleurs. Les migrants originaires des pays côtiers qui s'y trouvent, pour la plupart, s'intéressent moins à l'agriculture qu'au commerce et aux services.

Aussi, les mouvements migratoires vers la Côte d'Ivoire se sont-ils accrus à la suite surtout des crises socio-politiques et économiques qu'ont connu le Ghana et le Nigéria, respectivement en 1970 et en 1980. Ainsi, avec un taux d'accroissement démographique annuel de 4%, la Côte d'Ivoire est-t-elle devenue le pays d'accueil le plus important de la région, supplantant ainsi, après les indépendances, le Ghana et le Nigéria qui furent les deux premiers pôles d'immigration, pour avoir été des post-colonies prospères. La dimension économique de ces migrations laisse deviner l'importance et les enjeux des transferts de revenus migratoires depuis la Côte d'Ivoire vers les pays voisins.

Selon les derniers recensements de 1998, la population ivoirienne qui est de 15 366 672 habitants, compte 26,03% d'immigrés (tableau 1).

Alors que se déployaient ces recrutements officiels et/ou clandestins des travailleurs voltaïques, on assistait également à l'immigration de nombreux ressortis-

sants du Mali, du Niger, de Guinée, du Ghana, du Togo et du Bénin. Ces migrations économiques qui débouchent sur des installations de longue durée laissent présager le métissage qui résultera du brassage naturel des populations; brassage dont les conséquences politiques sont plus que jamais d'actualité en Côte d'Ivoire.

**Tableau 1: Répartition de la population étrangère par pays d'origine aux différents recensements et à l'enquête migratoire (%)**

Pays	1975	1988	1993	1998	
				Effectif	%
Burkina Faso	52,2	51,5	52,9	2 238 548	56,0
Mali	24,0	23,5	22,2	792 258	19,8
Guinée	6,7	7,4	8,2	230 387	5,7
Ghana	3,2	5,5	-	133 221	3,3
Bénin	2,6	2,8	-	107 499	2,7
Togo	0,9	1,4	-	72 892	1,8
Sénégal	1,4	1,3	2,5	43 213	1,1
Mauritanie	-	0,5	0,5	18 152	0,5
Nigéria	0,9	1,7	1,5	71 355	1,8
Autre Afrique	0,3	6,5	11,9	201 808	5,0
Non-Afrique	0,5	-	0,3	32 699	0,8
Non déclaré	-	-	-	58 015	1,5
Total	100,0	100,0	100,0	4 000 047	100,0
Effectif	1 474 469	3 039 037	3 310 000	4 000 047	

Finalement, l'option capitaliste et la spécialisation de la Côte d'Ivoire dans les produits d'exportation tels que le café, le cacao et le bois, auxquelles ont fortement participé ces migrants, vont donc projeter ce pays dans les circuits des échanges internationaux. Résultat: comme le faisait remarquer Fauré (1982:34), contrairement à ce que proclamait trop vite l'idéologie tiers-mondiste dominante de l'époque, « la dépendance délibérément entretenue par la Côte d'Ivoire n'apporte pas avec elle que des catastrophes, des monstruosité économiques et sociales ». Elle laisse encore des marges de manœuvre même faibles, malgré les relations inégales dans lesquelles elle s'inscrit. Les preuves en sont la stratégie ivoirienne de prise de participation au capital social des entreprises étrangères amorcée au début des années 70, malgré leurs limites, ainsi que la politique d'ivoirisation des cadres (Chevassu 1997) ou de certains secteurs-clés de l'économie (De Miras 1982). Cette singulière politi-

que économique ivoirienne de l'ouverture sur l'extérieur a créé de la richesse. Par exemple, entre 1975 et 1977, aidée par la conjoncture (guerre en Angola, gelée brésilienne, stagnation des productions de pays concurrents africains) et profitant des envolées des prix de ses principaux produits d'exportation, elle a permis de réaliser des performances sans égales dans la sous-région. Les résultats de cette architecture politique et économique renforçaient l'aura politique de F. Houphouët-Boigny, non seulement à l'extérieur et aux yeux de ses compatriotes, mais aussi, constituaient un puissant instrument de régulation paternaliste de l'espace socio-politique, assurant ainsi une certaine stabilité au système politique. Malgré les revers de cette politique d'ouverture sur l'extérieur remis au goût du jour par les politiques d'ajustement structurels, F. Houphouët-Boigny, est resté attaché au principe, en a fait l'apologie jusqu'à la fin de sa vie, même s'il était conscient de la nécessité de « recentrer les intérêts économiques et financiers dans un sens plus national » (Fauré 1990:77). Dans sa logique, l'une des façons de le réaliser rapidement était de constituer une classe de « grilleurs d'arachides » susceptible de se transformer en une « bourgeoisie privée de son État ».

### ***La philosophie du « grilleur d'arachides »***

Au cours des deux premières décennies après les indépendances, Félix Houphouët-Boigny mit en place un savant mécanisme de patronage politique doublé d'un patrimonialisme. L'objectif affiché était de créer une bourgeoisie nationale capable de se transformer en classes d'investisseurs et d'entrepreneurs locaux. À cet effet, la multiplication des organismes para-étatiques (Sode, EPN, SEM) a été un puissant instrument dans le jeu de régulation de la clientèle politique. Le secteur parapublic fut le siège du patrimonialisme ivoirien dont Houphouët-Boigny définit les fondements à travers une parabole devenue célèbre: « on ne regarde pas dans la bouche de celui qui grille des arachides ». Cette parabole africaine ne prend son sens que rapportée à une certaine représentation des attributs du pouvoir politique en Afrique en général et en Côte d'Ivoire en particulier. Griller l'arachide suppose qu'à un moment donné de la cuisson, le grilleur en apprécie la teneur en sel. Symboliquement, la relation entre l'acte de griller et la bouche qui goutte tient dans le privilège du grilleur d'appartenir au cercle restreint de la clientèle politique, bénéficiaire de la répartition inégale mais socialement légitime du fait de son positionnement. L'évocation de la bouche renvoie ici à la logique de manducation fortement présente dans la représentation sociale de l'exercice du pouvoir politique en Afrique. En termes clairs, c'est une légitimation de la prévarication, de l'accumulation primitive avec une spécificité en Côte d'Ivoire: il s'agissait pour le président Houphouët-Boigny de créer, par ce biais, une bourgeoisie d'État. Cette frange sociale a effectivement émergé dans le sillage de l'État-patron au tournant des années 70. Au cours de la décennie 70-80, notera De Miras (1982:212), aux postes de direction, de décision et d'ordonancement, une classe administrative de haut niveau a prospéré par des formes et des moyens de ponction « plus parallèle que clandestine ». Le magistère suprême justifie cette économie patrimoniale ou cette machine d'enrichissement rapide par

l'urgence de constituer une classe d'investisseurs de substitution, dans une économie ivoirienne dominée par le capital étranger et surtout français. Dans un contexte de confusion entre l'État, la nation et le parti unique, entre le bien public et le bien privé, les élus de cette caste politique, tous appartenant au parti unique, le PDCI (Parti Démocratique de Côte d'Ivoire), se distinguent par de grosses fortunes constituées à l'abri du parapluie politique et par un mode de consommation ostentatoire. Malgré la crise du « système patrimonial »,<sup>9</sup> la philosophie du grilleur d'arachide a été un élément structurant du dispositif de régulation politique, lui-même contraint à une cure d'amaigrissement en raison de la crise des finances publiques dans les années 80. Tout cet échafaud socio-politique prend appui sur une gestion particulière de la diversité sociale tout aussi paradigmatique.

### ***Une gestion paternaliste de la diversité sociale***

La Côte d'Ivoire regroupe une mosaïque de plus de soixante ethnies regroupées en quatre grandes familles linguistiques: les Mandés (Malinké, Dan, Kwéni), les Voltaïques plus communément appelés aujourd'hui Gur (Sénoufo, Koulango, Lobi), les Krus (Wé, Bété, Dida, Bakwé, Néyo), les Kwas ou l'entité Akan (Agni, Baoulé, Abron, Alladian, Avikam et les ethnies lagunaires).

Issu lui-même du groupe Akan, Houphouët-Boigny a assis son pouvoir sur le mythe du sens supérieur de l'État propre à son groupe d'appartenance ethnique. Selon Memel Foté, ce mythe repose sur le double socle de « l'idéologie ethnocentrique de l'État et l'idéologie aristocratique de l'ethnie ». Non seulement, ce mythe tend à justifier les sources d'un pouvoir qui se veut charismatique, il fonde également la légitimité du Président Houphouët à diriger les autres. Il est devenu le fondement idéologique de la gestion houphouétiste de la diversité sociale. Selon Memel Foté, la spécificité de ce mythe vient de ce qu'il ne tient pas dans des représentations politiques formelles et écrites. Il est plutôt « informel et oral » et n'est intelligible que par une enquête anthropologique. Il a structuré l'imaginaire social et irrigué le système de représentation sociale du pouvoir en Côte d'Ivoire.

Ce mythe légitimiste trouve ses sources dans un héritage colonial pseudo-scientifique hiérarchisant les races sur la base de l'existence de l'État, du développement de l'écriture et du livre. Entre les Mandé et assimilés, placés au sommet de la hiérarchie et les Kru au bas de l'échelle, se trouvent au milieu les Akans. Ce mythe provient surtout du travail de réécriture auquel s'est livrée, durant la période de décolonisation et après les indépendances, « une fraction akan de la classe politique ivoirienne »<sup>10</sup> mais à son avantage. Ce travail de réécriture a repositionné les groupes pour placer dorénavant les Akan en tête: « Au sommet de la nouvelle hiérarchie sont placés les Akans, avec une prééminence explicite des Baulé et des Anyi sur les ethnies lagunaires; vient ensuite le groupe Mandé; au bas de l'échelle, les Kru » (Memel Foté 1999:24).

De là, naît le concentré de la double idéologie de l'aristocratie de l'ethnie baoulé et de sa propension naturelle à diriger les autres. Memel Foté démontre que rien dans cette idéologie ne se justifie historiquement. Il apporte un démenti formel

et historique à cette construction sociale et politique de la suprématie akan qui, savamment entretenue, fut un énoncé performatif d'une efficacité sociale et symbolique indéniable: « Le statocentrisme des activistes akan ne paraît [pas] fondé. En premier lieu, en effet, l'expérience akan de l'État est une expérience tardive dans l'histoire de la région ouest-africaine en général et dans l'histoire précoloniale de la Côte d'Ivoire en particulier (...). En deuxième lieu, l'État en Afrique de l'Ouest n'a aucune universalité ni dans le monde mandé ni dans le monde akan. (...) En troisième lieu, du point de vue normatif, les États akan, tant dans leur expansionnisme que dans leur domination sur leurs sujets, ont manifesté les mêmes types de violence et réussi les mêmes types d'œuvres que les Mandé et les Gur; ils ne paraissent présenter aucun modèle plus humain que les modèles mandé et gur; au contraire, parce que polythéistes jusqu'à la colonisation, ils n'ont cessé de pratiquer des sacrifices humains, rites abolis dans le monde mandé musulman depuis des siècles. Cette pratique leur est commune avec les sociétés à classe d'âge » (Memel Fotê 1999:25).

Aussi, Memel Fotê (1999) tente-t-il d'expliquer qu'historiquement, ce n'est que durant la période coloniale qu'a commencé l'apprentissage de nouvelles capacités à diriger la société. Il en est de même pour l'invention des nouveaux modes de coopération tels que le syndicalisme, l'expérience gouvernementale avec le PDCI sous la houlette de F. Houphouët-Boigny qui réussit d'abord « une instrumentalisation certes limitée, mais effective, de l'Administration coloniale » et une « union politique de la plupart des partis ». C'est fort de cette capacité de manipulation des hommes et des institutions que F. Houphouët-Boigny instaure un autoritarisme de fait par un recours systématique à des lois de répression, une interdiction des partis d'opposition et des organes d'expression plurielle, l'exil des militants syndicalistes, l'emprisonnement des Sanwi sécessionnistes: « À l'indépendance trop vite survenue en 1960, ce dispositif juridico-politique autoritaire que le gouvernement autonome du PDCI-RDA vient de mettre en place, change la nature de l'État sous tutelle qui devient un État « souverain », monolithique et despotique. En même temps qu'il assure une relative croissance économique, à la Côte d'Ivoire, il accentue ces caractères jusqu'à la démesure. Les Anyi du Sanwi, en tant que peuple, coupables de vouloir « se détacher » de la Côte d'Ivoire pour se soustraire à l'hégémonie baoulé, subissent un long martyr dont l'histoire reste à faire. Une répression plus sauvage encore frappe les Bété du sous-groupe Guébié de Gagnoa, criminalisés pour avoir suivi le citoyen Jean-Christophe Kragbé Gnagbé, qui a fondé un parti politique légal, mais non reconnu. De 1959 à 1967, trois faux complots qui seront suivis plus tard d'autres « complots » dans l'armée et la police, sont le prétexte à une décapitation du PDCI-RDA, de ses plus valeureux cadres, principalement mandé et kru, parmi les jeunes et les anciens. Ici encore, ce despotisme couplé avec une évidente croissance porte la même marque prononcée, celle de Félix Houphouët-Boigny, qui n'a jamais caché son appartenance à l'ethnie Baoulé, à la culture akan et n'a cessé d'y faire référence dans ses discours politiques ».

Mais, de tous les autres aspects précités, l'« argument anthropologique » spontané fondé sur des préjugés raciaux est forcément simpliste. Il fonctionne sur le



mode de la persuasion, comme tente de le démontrer Memel Fotê, en même temps qu'il fonde la croyance subjective en la supériorité baoulé ainsi que la vocation élitiste de cette ethnie, prédestinée à gouverner l'État:

L'argument anthropologique, selon Memel Fotê (1999), définit les qualités psychologiques et les vertus propres aux vrais et dignes gouvernants. Mais dans le temps, il délégitime les prétentions des autres à gouverner à travers les traits de caractère et les vices qui leurs sont attribués. Cette anthropologie négative de l'altérité décrit principalement deux ethnies considérées comme représentatives des trois familles ethniques déjà « disqualifiées »: c'est d'abord le Dioula, désignation professionnelle du commerçant, nom propre du parler manding de Kong, mais ici appellation populaire et péjorative appliquée à tous les ressortissants du nord, mandé et gur, donc à tous les musulmans. C'est ensuite le Bété, ensemble ethnique, certes, mais surtout, malgré la diversité relative des sous-groupes régionaux, figure de la négativité absolue.

Cette caractérisation négative, retraduite dans le langage populaire et parfois sous forme humoristique, se décline en des termes encore plus clairs:

« Dioula et Bete sont discriminés par une psychologie incertaine: ils sont 'faux' disent les idéologues, c'est-à-dire imprévisibles dans leurs réactions, peu ou pas sûrs et impropres à assurer le succès de la domination des Akan. En deuxième lieu, sous le rapport éthique, d'importants traits d'immoralité sont associés à cette psychologie. Selon l'un, les Dyula sont 'sans foi ni loi' et les Bété 'violents et coureurs de femmes'; selon l'autre, les Dyula ont la malveillance des esclaves; selon un troisième, 'l'éducation de classe' qui caractérise 'le civilisé akan' manque aux deux ethnies et à leurs pareilles. En troisième lieu, sous le rapport politique, Dyula et Bete constituent par leur prétention un danger pour l'État et la nation: les Bete, pour leur incompatibilité culturelle avec la fonction présidentielle, les Dyula, pour une raison stratégique, du fait qu'ils œuvreraient en définitive à propager et 'asseoir' l'islam. Ces éléments d'anthropologie négative définissent en creux les qualités positives considérées comme dignes de la classe politique idéale de la nation ivoirienne et que détiennent, par hypothèse, les seuls Akan, en particulier parmi les plus activistes Baulé et Anyi qui parlent. Il y a d'abord des qualités psychologiques: l'exigence d'être homme de vérité, doué de conviction, de sincérité, de droiture. Il y a ensuite les qualités morales: noblesse et générosité de l'homme libre, esprit de paix, tempérance sexuelle, toutes qualités qui témoignent d'une bonne éducation, selon l'aristocratie akan. Il y a enfin les justifications philosophiques et religieuses de la supériorité ethnique: d'une part, la vocation à protéger et à promouvoir ce qui est considéré ici comme antagonique de l'islam: d'une part, la religion chrétienne, d'autre part, le postulat, dans cette logique anti-laïque, d'une vocation exclusivement akan, et non pas kru ou gur ou même mandé, à protéger la religion chrétienne. Aucune enquête comparée ne valide en quelque point que ce soit cette représentation si faussement contrastée » (Memel Fotê 1999).

Cette construction positive d'une représentation de soi par opposition aux autres a contribué à la sédimentation d'une batterie d'histoires imaginaires et de marqueurs psychosociologiques des groupes sociaux. Elle est véhiculée naïvement à travers des chansons populaires et finit par devenir une contrainte sociale structurant la ma-

nière dont les communautés en présence se regardent et se perçoivent. La force de ces préjugés ethniques, conditionne jusqu'à présent l'imaginaire populaire et régit le rapport des imaginaires sociaux collectifs au politique. Dans les cercles akan et particulièrement baoulé, la psychologisation de cette anthropologie spontanée a entretenu et entretient encore l'efficacité politique du mythe de la race prédestinée à l'exercice du pouvoir.

Cette stratification hiérarchique – d'essence politique – des ethnies a structuré le mental de la majorité des Akan, toutes catégories sociales confondues. Cette culture akan a fini par ordonner selon ses propres normes la représentation du pouvoir, les symboles nationaux du pouvoir ainsi que les mécanismes sociologiques de son exercice. Son efficacité symbolique se lit également à travers sa force de structuration interne bien mise en exergue par Memel Foté: le mythe de la supériorité akan a assuré à la fois des fonctions positives:

- d'unification: ré-invention d'une origine commune et d'une identité commune;
- de rassemblement: bloc attaché au PDCI par l'assurance de votes groupés et des voix indispensables à la conservation du pouvoir;
- de réintégration des éléments éparpillés dans les partis d'opposition avec des mesures de séduction, telles les promesses de poste ou/et d'argent autant que des mesures d'intimidation;
- de recrutement dans le corps d'élites;  
et des fonctions négatives;
- séparatrice: exclusion des lagunaires du groupe akan, affichage systématique de leurs différences négatives, jamais ou presque des différences positives, réduction du territoire réel de la Côte d'Ivoire en un épicentre;
- d'exclusion: il alimente une mentalité d'exclusion qui, au-delà des paroles, entraîne l'affrontement entre celui qui exclut et celui qui se sent exclu.

Jusqu'au début des années 80, l'euphorie des temps de croissance économique favorables aux redistributions informelles et les multiples opportunités d'accès individuel à la rente politique ont permis à ce mythe de fonctionner à peine discrètement. La récession économique devenue structurelle dont les premiers signes apparaissent en 1983-84 l'épuisement physique du principal acteur ont sapé les bases de cette architecture socio-politique aux fondements anthropologiques,

La gestion paternaliste de cette mosaïque socioculturelle (groupes ethniques et populations immigrés) a pendant longtemps reposé sur ce fond mythique et idéologique camouflé derrière des mécanismes géopolitiques de redistribution inégale de la rente politique. Dans cette régulation socio-politique, les étrangers, minorités silencieuses, ne sont pas que des facteurs de production. Si à travers la migration de travail surtout agricole, encouragée par une politique libérale d'accès à la terre (Zongo 2001; Chauveau 1995) les migrants ont fortement contribué à la croissance économique, dans l'architecture socio-politique formatée par Houphouët Boigny, ils sont également des instruments politiques en même temps qu'ils servent aussi de tampon social. Au plan politique, le recours au vote des ressortissants de la CEDEAO (Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest) pour se maintenir au pou-

voir (Dozon 1997:784) est un indice fort d'instrumentalisation de la présence étrangère à des fins électoralistes.<sup>11</sup> Ce vote des étrangers devait assurer le plébiscite d'Houphouët-Boigny, dont le système politique était affaibli par la crise des finances publiques et la maladie. Toujours sur le registre politique, la présence étrangère massive permet de développer la rhétorique du bouc-émissaire en situation économique difficile et de canaliser le ressentiment sur des personnes encore plus démunies, sans mettre en cause le système. Elle permet également de construire le principe politique de la misère de position. Celle-ci se veut une rhétorique de relativisation du sentiment d'appauvrissement par comparaison avec une masse d'étrangers socialement et économiquement inférieurs rehaussant d'autant le statut social du pauvre ivoirien.

L'agencement de ces trois paramètres a assuré au PDCI-RDA ses trente-neuf années de contrôle de la vie politique nationale. Mais, ce complexe politico-économique qui offrait les apparences de la stabilité politique est entré en crise depuis le début des années 90, où le système, après La Baule, fut contraint comme dans d'autres pays, de se démocratiser.

### **La démocratisation, révélatrice de l'usure de l'houphouétisme**

Avec le retour au multipartisme, l'espace politique s'est ouvert. Des partis politiques tels que le FPI et le PIT (Parti Ivoirien des Travailleurs), pour ne citer que les principaux, ont ainsi légalisé leur participation à la compétition politique. Un parti tel que le FPI a alors émergé et a été reconnu après des années de clandestinité. En même temps qu'il capitalisait politiquement les voix des exclus de la redistribution des fruits de la croissance, les origines bété de son leader, Laurent Gbagbo, suivant la logique ethnique de la participation politique en Afrique, en faisait le principal foyer de rassemblement des Bété qui vivaient mal les effets politiques exclusifs du mythe de l'aristocratie baoulé. Même en 90, ayant fait une percée chez les akyé et les akans lagunaires, les déclassés de l'aristocratie akan, ce parti fut perçu dans l'imaginaire populaire comme étant un parti bété en raison de l'identité de son leader.

Le processus de démocratisation amorcé sous contrainte en 1990, après trente ans de parti unique, a révélé les fractures sociales d'une société aux composantes (groupes ethniques et populations immigrées) mal intégrées. Ce phénomène est d'autant plus perceptible que la conjoncture économique défavorable a considérablement sapé les bases du compromis houphouétiste qui laissait l'impression d'une intégration par l'économie. L'économie politique qui supportait cette architecture a connu de nombreux chocs extérieurs (chute des prix des matières premières agricoles, renchérissement du cours du dollar et du pétrole, hausse des taux d'intérêt internationaux), une dégradation considérable du taux d'épargne intérieure et du taux d'investissement passant de 25% du PIB en 1980 à 4% du PIB en 1990 et 8% en 1993, des déséquilibres des finances publiques, un endettement public excessif dans un environnement de surliquidité internationale, d'où l'explosion de la dette publique qui a atteint 196% du PNB en 1990 et 243% en 1993. Fondée sur le cacao et le café

aux cours très bas à l'époque, l'économie ivoirienne, étranglée aussi par une dette intérieure, supportait mal la multiplication des faillites et des licenciements.

La dévaluation intervenue en janvier 1994, a dopé l'économie ivoirienne mais ses dividendes ont été mal gérés. Il en a résulté que le principal pôle économique sous-régional, avec 40% du PIB, a sombré dans une morosité économique. Le durcissement de la pression des bailleurs de fonds face aux dérapages budgétaires dans un contexte de libéralisation des filières mal assumée et de chute des cours du café et du cacao, principaux produits d'exportation, a accéléré le processus. Les dénonciations de la corruption de la classe politique coïncidaient avec les indices de croissance de la paupérisation tels que le chômage des jeunes en milieu urbain, la multiplicité des conflits fonciers et les difficultés à joindre les deux bouts dans les ménages (Akindès 2000). Progressivement, la société ivoirienne se crispe.

Au plan politique, le malaise social s'accroissait alors que la capacité de régulation du PDCI-RDA s'est amenuisée avec l'ouverture contrainte de l'espace politique. En dix années, on assiste à l'émergence de points névralgiques refoulés ou des débats escamotés lors de la crise politique ayant précédé les élections à la sauvette organisées en 1990. Deux points paraissent essentiels: celui relatif à la question de la représentativité politique et celui de l'immigration dans le contexte nouveau de contraction économique.

### ***La classe politique face à elle-même: la question des critères de représentation et de légitimité politique***

La mort de Houphouët-Boigny en 1993 a déclenché les hostilités entre clans politiques rivaux au sein même du PDCI. Henri Konan Bédié, alors président de l'Assemblée Nationale, a été investi à la magistrature suprême suivant les prescriptions de l'article 10 de la Constitution, après des querelles de succession qui l'opposaient déjà depuis quelques années à Alassane Dramane Ouattara, alors Premier ministre. Dans cette confusion politique, a émergé le RDR comme parti politique né dans le creuset de la rencontre des militants s'accommodant de moins en moins des pratiques internes au PDCI et des revendications d'une partie de l'élite du Nord de la Côte d'Ivoire voulant se soustraire du statocentrisme akan. Ces revendications contenues dans la « Charte du Grand Nord » diffusée à partir des années 1992 s'articulent autour d'une participation plus conséquente des populations du Nord à la vie politique; exigence de participation autorisée par la sortie imminente de la scène politique d'Houphouët-Boigny vis-à-vis duquel ils avaient accepté jusque-là d'être loyaux. N'acceptant plus d'être des « suivistes » au sein du PDCI-RDA dominé par les Akans, ils projettent à travers cette charte, d'investir aussi le champ politique. Le RDR qui a capitalisé ces ressentiments à la fois des déçus du PDCI et des ressortissants du Nord qui ne veulent plus être considérés comme des citoyens de seconde zone, a trouvé dans la personne de l'ex-premier ministre lui-même ressortissant du Nord, le leader capable de porter leurs idéaux dans le champ de cette compétition politique.

Désormais, le paysage politique s'est constitué autour de trois personnages représentant chacun une région doublée d'un clan politique dans l'imaginaire populaire: Henri Konan Bédié, l'héritier du mythe de l'aristocratie akan disposant d'un électorat, localisé de façon substantielle dans le centre, le sud et le sud-est; Laurent Gbagbo, le prophète de la rupture radicale avec l'houphouétisme et continuateur, pour certains, de l'oeuvre de Kragbé Gnagbé, symbole de ralliement des populations bété et d'une frange importante des populations de l'Ouest, s'estimant marginalisée dans la redistribution des fruits de la croissance, et enfin Alassane Dramane Ouattara, le candidat des dissidents du PDCI et surtout des ressortissants du Nord en majorité musulmans. Ce positionnement politique du Nord laisse poindre à l'horizon la mobilisation de l'énergie fédératrice religieuse, la région sud étant considérée comme l'alliée naturelle du christianisme et la région nord, le fief des musulmans. À l'approche des échéances électorales d'octobre 2000, le PDCI qui disposait d'une majorité au parlement, tentait de calibrer les institutions et les règles du jeu politique en sa faveur comme ce fut le cas déjà en 1995 où Alassane Dramane Ouattara fut empêché d'être candidat aux élections présidentielles en raison d'un nombre d'années insuffisant de séjour ininterrompu sur le territoire national. Entre les deux poids lourds de la scène politique, le PDCI et le RDR, le candidat Laurent Gbagbo recherchait les alliances les plus politiquement avantageuses pour lui.

Au plan sociologique, le débat sur l'ivoirité domine la scène politique et rend compte des jeux de positionnement divers par rapport à l'houphouétisme.

Les mois qui ont précédé le coup d'état du 24 décembre 1999 furent caractérisés par une atmosphère politique lourde et tendue: un mandat d'arrêt international était lancé contre Alassane Dramane Ouattara, le leader du RDR, accusé pour faux et usage de faux sur les bases des doutes sur son identité « composée et incertaine »; certains militants de ce parti furent arrêtés et jetés en prison; dans la foulée de la révision des listes électorales, les ressortissants du Nord musulmans dénonçaient les humiliations dues aussi bien aux tracasseries policières dont ils étaient l'objet qu'à la remise en cause insidieuse de leur appartenance à la nation ivoirienne. Par le biais de la nationalité, la question de la citoyenneté était posée au sens plein du terme, mais ne trouvait réponse politique que dans une mobilisation récurrente du monopole de la violence légitime au service de ce que les populations du Nord vivaient comme étant des frustrations, sources de crispations identitaires.

En même temps que le coup d'État militaire du 24 décembre 1999 mit fin au règne d'Henri Konan Bédié et le contraignit à l'exil, il a été accueilli dans une liesse populaire parce que vécu de l'intérieur comme une parenthèse nécessaire à la décrispation d'une atmosphère politique délétère. Il engageait aussi de fait un tournant décisif dans l'attente populaire de la renégociation d'un nouveau compromis. Désormais, il est impossible d'ignorer les entournures identitaires des face-à-face politiques en Côte d'Ivoire. La crise de l'houphouétisme a atteint son paroxysme. Tous les indices sociaux appellent la réinvention de nouveaux mécanismes de régulation autres que ceux qui ont prévalu jusque-là. Aussi, un nouvel acteur émerge-t-il sur la scène politique: le général Robert Gueï, ancien chef d'état major, originaire de

l'Ouest porté à la tête du CNSP (Comité National de Salut Public) suite au coup d'État militaire.

Mais, à l'exercice du pouvoir, ce nouvel acteur du jeu politique, a offert en dix mois de transition, deux visages politiques distincts et successifs, le Gueï 1 et le Gueï 2 dont la lecture prend tout son sens, rapporté aux paramètres de l'houphouétisme présentés plus haut. Cette double identité politique, en l'espace de dix mois d'exercice du pouvoir, est révélatrice de la force du courant ethno-nationaliste en marche dans la mutation politique en cours.

Par rapport à l'houphouétisme, le positionnement de chacun des trois partis (PDCI, FPI, RDR) et acteurs politiques (Général Robert Gueï) de première ligne est déterminant pour l'intellection de la suite de notre analyse.

Dans le creuset des querelles de succession à la magistrature suprême en l'an 2000 et, surtout depuis l'arrivée de Henri Konan Bédié au pouvoir en 1993, nous assistons à un procès de l'houphouétisme qui appelait inévitablement une réinvention de nouveaux compromis politiques. Ce procès se décline sous des figures variables, sélectives ou radicales selon les acteurs et les groupes d'acteurs en présence.

#### *L'ivoirité sous Bédié ou la fonction sélective d'une idéologie*

Pour sa survie politique, Henri Konan Bédié, candidat à sa propre succession a ouvert le dossier de l'ivoirité par lequel il voulait disqualifier son principal adversaire aux yeux de l'opinion publique nationale. Il remit au goût du jour les questions posées dans les années 94 par l'opposant Laurent Gbagbo sur la nationalité du Premier ministre Alassane Dramane Ouattara devenu plus tard le candidat officiel du RDR. Pour le PDCI, Alassane Dramane Ouattara serait d'origine Burkinabè. Son identité non-ivoirienne serait prouvée par le fait qu'il aurait occupé de hautes fonctions dans des institutions internationales sous la nationalité burkinabè. Immédiatement, un amalgame fut fait entre immigration incontrôlée surtout aux frontières du Nord, détention de fausses pièces d'identité par des ressortissants maliens, guinéens et burkinabè culturellement proches des populations du Nord-ivoirien et ce qui était considéré comme étant une prétention illégale d'un immigré à gouverner dans un pays d'accueil.

L'épouvante de l'ivoirité agitée sous le règne de M. Henri Konan Bédié était la première forme de rupture partielle avec l'houphouétisme. En même temps qu'elle sert d'idéologie de ralliement contre un adversaire politique, elle permettait au régime Bédié, confronté aux difficultés des finances publiques dues au rétrécissement de l'assiette fiscale, de théoriser le principe de sélection des ayant-droits aux ressources nationales de plus en plus rares. Pour deux raisons, cette rhétorique défensive introduit une fracture sociale dans le compromis houphouétiste en tant que mode particulier de gestion de la diversité sociale: premièrement, la théorisation explicite de l'ivoirité rompt avec l'informalité de praxis politiques restées jusque-là efficaces parce que non écrites; Deuxièmement, la systématisation de mécanismes d'exclusions politiques justifiées par une ligne imaginaire entre « ivoiriens de souches », « ivoiriens essuie-glace » et « ivoiriens de circonstance » engendre des « polarisations

identitaires » qui débouchent sur des modalités d'affirmation conflictuelle de l'identité. Le sursaut national dans la différence qu'a tenté d'entretenir F. Houphouët-Boigny autour d'un projet d'enrichissement collectif n'a pas survécu à la volonté de son successeur d'asseoir sa légitimité sur une réaffirmation théorisée à peine voilée de la matrice akan du pouvoir et du déni de prétention aux autres groupes socio-culturels à vouloir exercer le pouvoir d'État.

*L'houphouétisme à géométrie variable du général Guéï*

Au cours des deux premiers mois ayant suivi son accession au pouvoir, Le général *Guéï I*, comme pour décriquer l'atmosphère politique, a violemment critiqué l'idéologie de l'ivoirité et la corruption. Si, selon lui, la première menace l'unité nationale, la seconde a gangrené la société ivoirienne. Justifiant le coup d'État des « jeunes gens » par la crise sociale induite par ces deux fléaux sociaux, il tenta de mobiliser la mémoire collective autour de l'œuvre d'Houphouët-Boigny qui garantissait à chacun et à tous la prospérité et sécurité dans la différence. Étrangers comme nationaux étaient rassurés de leur place historique respective dans la construction de la « grandeur de la Côte d'Ivoire et de l'unité nationale ». Le passage répété à la télévision nationale des images de visites et des discours du président F. Houphouët-Boigny relatifs au dialogue national et la paix, le pèlerinage du nouvel homme fort sur la tombe du « Père de la Nation », la restauration des droits de M. Alassane Dramane Ouattara revenu d'exil, l'annulation de la poursuite judiciaire qui pesait sur lui, la promesse faite de « balayer la maison » et de restituer le pouvoir aux civils avant la fin de l'année 2000 ainsi que les revendications quasi-constantes de l'héritage houphouétiste, ont fait renaître la confiance dans le corps social. Tout cela donnait à la junte militaire au pouvoir une allure de justicier qui faisait penser aux scénarii maliens avec Amadou Toumani Touré et nigériens avec Mallam Wanké, en fait deux modèles réussis de transmission pacifique du pouvoir aux civils après un coup d'État.

Mais, à partir du mois de mars 2000, le revirement du général Robert Guéï annonçait le *Guéï II* sur la base des indices majeurs suivants: doute croissant et entretenu sur sa volonté de céder le pouvoir au civil, propos à la limite de la xénophobie, durcissement du ton contre Alassane Dramane Ouattara, réappropriation de la rhétorique de l'ivoirité sans jamais la nommer, abandon de « l'opération main propre », caractère sélectif et politiquement calculé des arrestations, recrutement dans son cabinet comme conseillers et nomination d'anciens dignitaires du PDCI-RDA.

Au cours des dix mois passés à la tête de l'État, le général Guéï est passé de l'exaltation du paradigme de l'ouverture sur l'extérieur (reconnaissance de l'apport des étrangers à l'édification de la Côte d'Ivoire et gage de sécurité apporté aux étrangers de plus en plus inquiets) à une stigmatisation de « la main mise des étrangers sur les secteurs vitaux de l'économie nationale ». Projetant de conserver le pouvoir et ayant bien compris la force de mobilisation politique des discours nationalistes en l'absence d'alternative économique, il renoue avec l'ivoirité. Si ce retour à cette bouc-émissarisation de l'étranger, associant l'image projetée d'Alassane Ouattara avec l'étranger fauteur de

troubles politiques, inscrit le général Guéï dans la continuité de H. Konan Bédié, par contre, un élément apparaît dans sa stratégie politique : Il s'agit de la remise en question de la prééminence historique du groupe akan sur le pouvoir d'État. Cette nouvelle ligne politique du général prend appui sur la nécessaire rotation régionale du pouvoir. En clair, le pouvoir devait passer du contrôle du groupe akan et échoir au groupe Kru auquel appartient le général Guéï.

Dans un discours livré à Aboisso, ville-symbole pour les Anyi, sous-groupe akan, le général mit à dessein l'accent sur la loyauté dont il avait fait montre jusqu'en 1993 et aussi après la mort du Président Houphouët-Boigny. Avec un groupe de «frères ivoiriens» dont le Grand chancelier Coffi Gadeau et Léon Konan Koffi, tous akan et baoulé, disait-il, il avait fait bloc pour permettre au président Henri Konan Bédié, lui-même baoulé, d'accéder au pouvoir. Se félicitant de ce qu'il considérait comme un acte héroïque, le fait pour un soldat, d'avoir restitué un pouvoir qu'il contrôlait à l'occasion. Il ajoute: «Étant donné qu'il n'y a qu'un seul fauteuil qu'occupe aujourd'hui quelqu'un choisi pour conduire le destin de la Côte d'Ivoire, il serait souhaitable que, oubliant toutes spécificités ethniques ou régionales, les Ivoiriens se fassent violence pour accepter la loi de la réciprocité». Réciprocité bien sûr en faveur de l'homme de l'Ouest qu'il incarnait. Cette interpellation déclencha une opposition clandestine des hauts dignitaires Akan du PDCI-RDA qui supportaient déjà très mal la mauvaise gestion de l'héritage houphouétiste par Henri Konan Bédié, laquelle gestion fit ainsi perdre le contrôle du pouvoir moderne à l'aristocratie clanique.

Dans une première phase, le général Guéï a donné l'impression de restaurer l'héritage houphouétiste de la gestion de la diversité et de l'ouverture sur l'extérieur. Mais les calculs politiques et son ambition de conserver le pouvoir l'ont conduit dans une deuxième phase à renouer d'une part, avec l'ivoirité qui est une négation de la gestion houphouétiste de la diversité sociale, d'autre part, à reculer sur terrain de la moralisation de la vie publique et enfin, à s'attaquer pour les besoins de son propre positionnement au mythe de l'akano-centrisme.

#### *Le RDR ou l'houphouétisme à rebours*

Le RDR né dans l'ombre du PDCI, est devenu son principal adversaire politique. Conduit par d'anciens partisans déçus du PDCI, il a capitalisé les ressentiments des ressortissants du Nord nés des polarisations identitaires et s'est aussi constitué un important électorat dans le Sud. Le RDR apparaît alors comme un parti né du croisement de deux phénomènes socio-politiques. D'un côté, un mouvement du Grand Nord en marche qui, pour s'affirmer comme courant politique civique, avait besoin d'un mentor, et de l'autre une figure politique charismatique qui, pour se faire valoir dans la compétition politique, avait besoin de s'appuyer sur un électorat conséquent. La force politique de ce parti tient dans le ciment religieux musulman qui rapproche une frange importante de ses militants et sympathisants. Cet atout est décrié par ses adversaires qui, pour le discréditer entretiennent la psychose islamique autour de ce référent identitaire qui caractérise bon nombre de ses militants. Comme le PDCI, le RDR, se réclame de l'houphouétisme, mais en dénonçant la



gestion exclusive qui en fut faite après la mort d'Houphouët-Boigny. Il dénonce surtout la mainmise akan sur le pouvoir et en appelle à une ouverture du jeu politique. Assigné et surtout stigmatisé comme un potentiel parti islamiste, ce dont se défend le RDR lui-même, les militants ressortissants de la zone septentrionale ont progressivement trouvé dans ce mouvement politique un lieu de rassemblement pour se protéger et lutter contre « les traitements discriminatoires et illégaux » de l'Administration du pouvoir PDCI, parti à dominante akan, à leurs yeux, continuité de l'Administration coloniale et de son alliance historique avec le christianisme.

*Le FPI ou l'expression en théorie de la figure de rupture radicale*

Depuis le renouveau du multipartisme en 1990, les « frontistes » n'ont jamais caché leur aversion pour l'houphouétisme. Ils en critiquent tous les paramètres et justifient en théorie leur engagement politique par une volonté de refondation politique, économique et culturelle; refondation qui n'est possible que par la rupture avec cette culture politique qualifiée par eux de clanique, prédatrice et extravertie.

Le nouveau pouvoir installé depuis le mois d'octobre 2000 a placé son modèle de gouvernement sous le sceau de la refondation. Dans un contexte de fragmentation sociale avancée comme celui dans lequel se trouve la Côte d'Ivoire, il s'agira d'envisager des creusets de participation et des formes de représentation politique susceptibles de sortir les cadres régionalistes et ethniques pour produire des citoyens. Mais, avec les coups de forces du 19 septembre 2003 et les justifications avancées par les rebelles, il semble que cette problématique d'invention d'un creuset de participation citoyenne reste entière.

***La question de l'immigration et sa politisation***

La politisation de la question de l'immigration a été une autre forme de procès de l'houphouétisme. Cette problématique de l'immigration est devenue un enjeu politique contraignant chaque parti politique à se définir aussi par rapport à la politique d'ouverture sur l'extérieur qui fut l'un des piliers de l'houphouétisme et qui aura permis à l'économie ivoirienne de capter surtout de la main d'œuvre sous-régionale.

Deux raisons majeures, l'une économique et l'autre politique, expliquent le fait que l'immigration soit devenue un objet de passion politique.

- Au plan économique, en même temps que la Côte d'Ivoire mobilisait par une politique libérale d'immigration et d'accès à la terre une main-d'œuvre sous-régionale, elle servit aussi d'amortisseur à la pauvreté de la sous-région. L'accueil d'immigrés s'est poursuivi malgré la crise devenue structurelle du système économique ivoirien. Des indicateurs discrets permettent d'expliquer pourquoi la crise économique en Côte d'Ivoire n'a pas freiné les comportements d'émigration vers ce pays. Selon les enquêtes « Niveau de vie des ménages » réalisées en Côte d'Ivoire, en 1998, 33,6% de la population était pauvre. À la même période, au Burkina Faso et en Guinée la proportion de pauvres est estimée à 45,3% et 40,3%. Au Niger et au Mali, la pauvreté a passé la barre des 50%. Elle affecte 63% des Nigériens et 64,2% de Maliens. En Côte d'Ivoire, tandis que les taux des populations vivant en deçà du

seuil de pauvreté monétaire de 1\$ / jour et 2\$ / jour ne sont que de 12% et 49,4% en 2000, ils atteignent respectivement 61,2% et 85,8% au Burkina Faso, 72,8% et 90,6% au Mali. En comparant les indicateurs de pauvreté en Côte d'Ivoire, pourtant déjà mal en point, avec ceux des pays de la sous-région, la pauvreté paraît plus sévère dans les pays pourvoyeurs d'immigrés vers la Côte d'Ivoire. La Côte d'Ivoire reste malgré sa mauvaise santé économique un pôle d'attraction sous-régional. Or, plus y a d'hommes poussés de ces zones de plus grande pauvreté vers le centre de prospérité relative que reste la Côte d'Ivoire, en dépit du marasme économique auquel elle est confrontée, plus le contraste entre autochtones et immigrés devient grand et la compétition sur des emplois dans des secteurs autrefois dévalorisés s'exacerbe. L'équilibre social devient précaire dans un contexte sociologique où les données du Recensement Général des Populations et de l'Habitat révèlent qu'en 1998, par rapport à la population de nationalité ivoirienne, la communauté étrangère, avec un taux d'activité de 57,9% contre 47,7% pour la population ivoirienne, avait, au niveau quantitatif, une participation plus active à l'économie nationale. Ce qui suppose un taux de chômage de plus en plus élevé dans la population autochtone ivoirienne et une hiérarchie économique relative favorable aux immigrés dans les activités agricoles en milieu rural et surtout dans le secteur informel en milieu urbain. Replacé dans la longue durée, cette situation est la résultante de choix et de stratégies professionnelles différenciés chez les autochtones et chez les immigrés. Mais elle a contribué à transformer progressivement les rapports économiques entre autochtones et immigrés. La crise de l'économie ivoirienne socialement perçue à travers la dégradation des conditions de vie et de l'aggravation du chômage surtout chez les Ivoiriens, dévoile progressivement l'incapacité du système à continuer à absorber les flux migratoires en provenance des pays voisins. Ses capacités à offrir des amortisseurs à la pauvreté dans la sous-région s'amenuisent.

- Au plan politique, dans le processus incertain de recherche d'un nouvel équilibre par l'instauration d'une démocratie pluraliste, la question du partage des ressources (foncier, emploi, divers pouvoirs et leurs attributs...) de plus en plus rares constitue l'enjeu majeur de la compétition politique interne. Elle se retrouve également au cœur de la volonté politique de révision du rapport à l'altérité. Raison pour laquelle, à défaut de ne pouvoir offrir une alternative politique et économique au modèle en crise à travers de nouveaux projets de société et des programmes réalistes et mobilisateurs, la classe politique s'est saisie des statistiques de l'immigration transformées progressivement en instrument politique. L'intégration économique des étrangers, auparavant spontanée, pose désormais problème. La figure de l'étranger « envahisseur » (Conseil Économique et Social 1998) naît et nourrit les populismes dont la rhétorique simpliste mobilise facilement l'électorat jeune en proie au chômage parce que diplômé sans emploi (Marie 2000), ou victime de la sélection du système scolaire (Proteau 1997). Au fur et à mesure que la crise économique et sociale s'exacerbe et mine la relative stabilité politique, la pression sur les immigrés tend à s'accroître. Les « Etrangers » sont désormais au centre des débats politiques.

La présence dominante de communautés allogènes et de commerçants « dioulas » dans certains secteurs économiques est pointée du doigt et devient de ce fait une source de tension sociale. Elle est utilisée comme référence par bon nombre d'acteurs de la scène politique dans la surenchère pour la préférence nationale au fondement de l'ivoirité.

### **La problématique de l'ivoirité et le sens de l'histoire en Côte d'Ivoire**

L'ivoirité est la déclinaison ivoirienne du nationalisme moderne. Mais en tant qu'idéologie, elle a connu une évolution dans sa conceptualisation.

#### ***La construction sociale de l'ivoirité***

Contrairement aux situations dans lesquelles ce sont plutôt des foyers de nationalisme qui émergent et qui contraignent l'État à prendre des mesures pour en endiguer les effets, en Côte d'Ivoire, c'est l'État lui-même qui est porteur de la retribalisation du débat et du mode de participation à la vie politique. En fait, l'ivoirité fonctionne sur deux registres:

- Vis-à-vis de l'intérieur: celui de la définition des critères de participation interne à la répartition des ressources rares (emplois, foncier, pouvoirs)
- Vis-à-vis de l'extérieur: celui de la préférence nationale.

La rhétorique « ivoiritaire » est née sous le régime Bédié, et l'étatisation de l'ivoirité s'est renforcée pendant la période de transition, après le coup d'État militaire de décembre 1999. L'ivoirité a progressivement conçu sa légitimité sociale sur des justifications idéologiques, politiques et économiques.

#### ***Justification idéologique***

Repérables sous la plume de ses théoriciens regroupés au sein de la CURDIPHE (Cellule Universitaire de Recherche et de Diffusion des Idées et actions politiques du président Henri Konan Bédié), on pourrait envisager les fondements de ce courant ethnonationaliste à travers le regard critique porté par le professeur Léonard Kodjo (1996:82) sur « la vision houpouétienne ». Selon lui, l'houpouétisme « privilégie l'homme au détriment du citoyen. Une si grande ouverture à l'autre, ajoutée à une prospérité économique réelle, a transformé ce pays [la Côte d'Ivoire] en une sorte de microcosme africain, un melting-pot où, même aujourd'hui, il est difficile de distinguer avec précision les composantes originelles ». Mais le nationalisme naissant se veut surtout civique. Pour l'historien Jean-Noël Loucou, Directeur de cabinet de l'ancien Président de la République, M. Henri Konan Bédié, « Le débat sur l'ivoirité participe du débat général sur toutes les questions qui conditionnent l'existence même et le progrès de notre nation en devenir. Qu'il ait été lancé à l'occasion des élections générales de 1995 ne devrait nullement le réduire à une querelle de circonstance dictée par des considérations politiciennes et électoralistes. Il s'agit d'une question de fond qui touche ce qui fait un peuple, son identité son âme collective » (Loucou 1996). La logique de la « discrimination nous/eux » à laquelle convie le

philosophe Niamkey Koffi (1996) trouve sa concrétisation avec l'ethno-sociologue Georges Niangoran Bouah qui, avant d'aborder les critères d'appartenance à un pays - lesquels renvoient aux ancêtres fondateurs des différentes provinces - et les conditions d'autochtonie, définit les fondements socio-culturels de l'ivoirité: « L'ivoirité, précise-t-il, c'est l'ensemble des données socio-historiques, géographiques et linguistiques qui permettent de dire qu'un individu est citoyen de Côte d'Ivoire ou Ivoirien. L'individu qui revendique son ivoirité est supposé avoir pour pays la Côte d'Ivoire, né de parents ivoiriens appartenant à l'une des ethnies autochtones de la Côte d'Ivoire. Le caractère ethnique de ce nationalisme prend tout son sens dans l'approche résolument ethnologique et exclusive de cette définition ». Cette construction intellectuelle de l'ivoirité a trouvé une projection dans le champ politique.

#### *Justification politique*

Deux ans après la parution du manifeste du CURDIPHE intitulé « L'ivoirité ou l'esprit du nouveau contrat social du Président Henri Konan Bédié », la Commission des affaires sociales et culturelles du Conseil Économique et Social publie, en octobre 1998, un Rapport dans lequel elle faisait le bilan de l'immigration en Côte d'Ivoire. Ce même Rapport appréciait les conséquences de cette immigration sur l'équilibre démographique naturel et la vie politique, sur la vie économique en termes de conséquences sur l'accroissement du chômage pour les « Ivoiriens de souche », sur la sécurité et la paix sociale. Les constats faits débouchent sur des propositions radicales au plan politique, économique et social.

#### *Justification économique*

La littérature abonde de références aux secteurs contrôlés par les étrangers. L'historien Jean-Noël Loucou (1996) s'en inquiète « Les étrangers occupent une place prépondérante parfois hégémonique dans l'économie ivoirienne. Cette présence étrangère massive menace donc de rompre l'équilibre socio-économique du pays ». Le Conseil Économique et Social, dans le Rapport précité, analyse cette situation comme étant la conséquence de la politique d'ouverture trop libérale: « En effet, malgré leur [les immigrés] faible niveau d'instruction en général, ils (Libano-Syriens, Mauritanien, Maliens) ont la mainmise sur le commerce dans ce pays, occupant ainsi la majorité des emplois du secteur informel. Il en résulte que les Ivoiriens de souche sont plus frappés par le chômage (6,4%) que ces immigrés (3,6%). [...] La mainmise de ces immigrés sur les emplois dans certains secteurs d'activité nationale (commerce, transport routier, entreprises agro-industrielles, boucherie, etc.) est telle qu'ils empêchent les Ivoiriens de leur faire concurrence. [...] L'immigration devient de plus en plus une des causes structurelles de l'accroissement de la pauvreté des Ivoiriens [...] ». Les dispositifs d'ivoirisation de certains secteurs économiques en milieu urbain depuis les années 70 et les soubassements nativistes du récent code foncier en milieu rural trouvent leur fondement dans cette logique.

En fait, le nationalisme n'est pas un phénomène nouveau en Côte d'Ivoire. Comme nous le soulignons plus haut, l'houchouétisme, loin de se confondre au panafrica-

nisme, était déjà une forme de nationalisme. Mais un nationalisme plutôt développementaliste, instrumentalisant les ressources extérieures dans le processus de construction de la nation par un jeu d'ouverture fonctionnelle. Mais avec l'ivoirité et sous les effets socio-politiques des contractions économiques, le nationalisme cesse d'être développementaliste pour devenir plutôt tribale, virant du coup vers un ethnonationalisme. L'ivoirité tribale sous Bédié tend, sans jamais le signifier explicitement, à sauvegarder le positionnement akan soumis, avec la démocratisation, à une perte d'influence dans la course devenue plus concurrentielle au contrôle de l'appareil d'État. L'ivoirité tribale se veut désormais une construction politique essentialiste et nativiste. Dans sa version tribale, le projet « ivoiritaire » tente de préserver le positionnement politique akan dans l'arène politique. Cette première version hérite de l'houphouétisme la prédisposition naturelle des akans à diriger les autres; prédisposition qui tend socialement à être légitimée par près de quatre décennies d'expérience de pouvoir sous la houlette d'un akan, Félix Houphouët-Boigny. Pour ce faire, l'ivoirité tribale se donne un fondement anthropologique, au prix parfois de la manipulation de l'histoire du peuplement,<sup>10</sup> en guise de mode de justification de la continuité de cette primauté akan.

Sous sa première version, l'ivoirité tribale valorise également la chrétienté comme une culture historique d'adoption, constitutive d'une identité positive ivoirienne<sup>11</sup> pour mieux dé-essentialiser l'identité musulmane comme une composante socio-culturelle de la diversité sociale ivoirienne. Le coup d'État de décembre 1999 qui porta le Général Robert Guéï, d'ethnie Yacouba, au pouvoir fit échouer le projet de préservation de l'hégémonie akan contenu dans ce premier concept d'ivoirité. La perte du contrôle de l'appareil d'État qui fit perdre aux idéologues de l'ivoirité le contrôle de la construction politique de la machine, n'a cependant pas arrêté l'énergie ivoiritaire. Pendant la transition sous le général Robert Guéï, l'ivoirité a connu une mutation dans sa conceptualisation.

La deuxième version de l'ivoirité s'est voulue plus sélectivement « civique ». Elle est désormais moins akan et plus favorable à une inclusion plus large des originaires du Sud, du Centre et de l'Ouest. Mais elle n'est pas moins exclusive vis-à-vis des nordistes plus communément appelés les « dioulas » sur lesquels, dans l'imaginaire collectif, le doute reste entretenu sur l'essentialité de l'appartenance à la « nation ivoirienne ». L'appellation « dioula » est un mode d'identification polaire d'une diversité ethnique (Maouka, Sénoufo, Malinké ...) géographiquement localisés dans la zone septentrionale et dont les membres, pour des raisons historiques, ont en partage, la religion musulmane. Le doute émis sur l'appartenance des « dioulas » à la « nation ivoirienne » se justifie du point de vue des « ivoiritaires » par la communauté de patronyme et de religion avec les ressortissants des pays voisins immédiats (Burkina Faso, Mali, Guinée). Fortement islamisés, ces derniers constituent 86% des immigrés<sup>12</sup> présents en Côte d'Ivoire. De là, naît la crainte de ce que le Conseil Economique et Social ivoirien appelait, déjà en 1998, « L'afflux d'immigrés de confession islamique » qui aurait « considérablement modifié l'équilibre religieux préexistant ». Toujours selon le Conseil Economique et Social, « Une telle rupture d'équili-

bre, dans un domaine aussi sensible, pourrait amener certains esprits à tenter d'exploiter l'appartenance religieuse à des fins politiques, toute chose qui dessert l'unité et l'harmonie nationales, et menace la paix sociale si chère à notre pays » (Voir extrait du Rapport du Conseil Economique et Social, Octobre 1998). En se rajoutant à la dénonciation politique du déséquilibre économique engendré par l'immigration, cette confusion identitaire renforce dans la construction de l'ivoirité, l'opposition au principe d'ouverture, en même temps qu'elle accroît chez les ressortissants du Nord de la Côte d'Ivoire, un sentiment d'exclusion et de marginalité. Il en a résulté des amalgames entre musulmans ivoiriens et musulmans étrangers, entre Nordistes de la Côte d'Ivoire et étrangers, puisqu'en dix ans, l'ivoirité n'est pas seulement restée au stade de construction. Elle s'est concrètement matérialisée dans les relations inter-communautaires et dans les relations des forces de l'ordre aux « Nordistes » qui se plaignent de tracasseries diverses lors des opérations de contrôle ou de délivrance de pièces d'identité nationales.<sup>13</sup> Et comme le note si bien Mamadou Koulibaly, Président de l'Assemblée Nationale ivoirienne, « Les tracasseries administratives et policières ne distinguaient pas entre un dioula de Côte d'Ivoire et un dioula du Mali, du Burkina ou d'ailleurs. Un dioula était un dioula et il ne s'agissait que d'un terme de ralliement de plusieurs groupes ethniques du nord de la Côte d'Ivoire et de groupes ethniques venus de l'étranger ». <sup>14</sup> Finalement, elle a semé les graines de la paranoïa mutuelle, appauvri le terreau d'une vie en commun et produit une société ivoirienne de plus en plus marquée par la peur parce que réunissant des communautés gagnées par la phobie de l'autre sur fond d'identités autrefois perméables, mais qui commencent à se fermer.

### ***La constitutionnalisation de l'ethnonationalisme***

Les justifications idéologiques, politiques et économiques de l'ethnonationalisme en Côte d'Ivoire ont trouvé un lieu de concrétisation dans les clauses restrictives d'éligibilité à la présidence de la République; clauses introduites lors de la révision constitutionnelle approuvée par le référendum du 23 juillet 2000. Selon l'article 35 de la nouvelle Constitution qui fonde la deuxième République « Le président de la République doit être ivoirien d'origine, né de père et de mère eux-mêmes ivoiriens d'origine. Il doit n'avoir jamais renoncé à la nationalité ivoirienne. Il ne doit s'être jamais prévalu d'une autre nationalité. Il doit avoir résidé en Côte d'Ivoire de façon continue pendant cinq années précédant la date des élections et avoir totalisé dix ans de présence effective ». Malgré le fait que cette constitution comportait visiblement les argumentations légales qui l'éliminaient de la compétition, Alassane Dramane Ouattara lui-même a appelé à son adoption. Cette attitude pour le moins curieuse d'Alassane Dramane Ouattara s'éclaire par la réponse qu'il donne au cours d'un entretien accordé à un organe de presse à propos du maintien de cet article de la Constitution qui l'exclut du jeu politique: « La présente constitution ne me pose pas problème au plan du droit. C'est parce que la Cour Suprême était aux ordres (de la junte, ndlr.) qu'une telle interprétation en a été faite pour m'exclure. Je suis persuadé que si nous avions un système judiciaire indépendant, ma candidature ne ferait l'objet d'aucun doute, d'aucune ombre. Cela étant, je considère que c'est une constitution qui divise

plus les Ivoiriens et fait naître des frustrations. Ce texte crée différentes catégories d'Ivoiriens, et cela est contraire à la notion de nationalité. Tous les Ivoiriens doivent avoir les mêmes droits et les mêmes devoirs ».

Si l'élimination d'Alassane Dramane Ouattara de la course aux élections présidentielles et législatives apparaît à beaucoup d'observateurs de la vie politique ivoirienne comme étant la conséquence d'un processus politique de hiérarchisation des Ivoiriens devant le droit, l'efficacité du discours ethnonationaliste qui légitime socialement cette hiérarchisation a été relayée directement ou indirectement par d'autres acteurs ou groupes d'acteurs, parfois sous forme d'effets d'affrontement de logiques contradictoires.

### ***Les coups d'État militaires comme thérapie de l'ivoirité?***

La politique est, par essence, un espace de conflictualité et de coordination des intérêts et logiques plurielles en présence. Mais, cette conflictualité opère comme moment et comme moteur du progrès social que lorsque qu'existe une éthique du dialogue politique au sens où l'entend Habermas (1992) et des mécanismes de régulation les plus appropriés, permettant de produire les compromis les plus acceptables pour les parties en présence. Dans la situation de la Côte d'Ivoire, la crise de légitimité du compromis houphouétiste, dans un contexte socio-économique autre que celui qui l'a porté, et la demande sociale de renouvellement du contrat social inversant le primat de l'économique sur le politique, s'avèrent être un nouvel enjeu politique.

Face à ce nouvel enjeu, il semble que les réponses politiques apportées depuis la fin des années 90 soient en décalage avec les attentes sociales. Les conséquences en sont la multiplication d'incivilités et la défiance envers l'État, en réaction surtout à l'ivoirité qui survit à chaque régime. La capacité de la classe politique, non seulement à se renouveler, mais aussi à offrir des alternatives politiques et économiques dans une société confrontée au délitement d'un modèle de gouvernance est à rude épreuve.

Nous avons défendu ailleurs (Akindès 2000b), l'idée selon laquelle les coups d'État militaires, depuis l'avènement des démocraties pluralistes en Afrique et ailleurs, tendent à se justifier par la corruption des démocraties nouvelles ou rétablies qui, très souvent, se satisfont de la légalité constitutionnelle conférée par des élections pluralistes mais sans renouveler la grammaire politique des systèmes auxquels elles sont censées se substituer, à savoir: la perversion et le détournement des règles du jeu politique toujours connectées à la « politique du ventre », la perpétuation des pratiques de prédation, l'usage politique de l'identitaire allant parfois jusqu'à la légitimation de l'exclusion comme c'est le cas en Côte d'Ivoire avec l'ivoirité. En 1999, tous ces faits étaient reprochés par la junte militaire au Gouvernement Bédié avant que le général Robert Guéi ne prit à son tour la décision de manipuler les règles du jeu à son profit. Il mobilise à cet effet la même grammaire politique. En 2002, bon nombre d'acteurs de la branche militaire du MPCCI se révèlent être les mêmes que ceux qui avaient orchestré le coup d'État de décembre 1999. Se sentant trahis dans

leur projet d'en finir avec l'ivoirité, et pourchassés par le général Guéï qui les a accusés de nouvelles tentatives de complots contre lui, ils ont pris le chemin de l'exil pour revenir deux ans plus tard avec le même projet. L'argumentaire du MPCI et des sympathisants des rebellions tend à crédibiliser cette thèse des coups d'État qui tentent de se justifier comme mode de résistance aux démocraties perçues de l'intérieur comme corrompues. Le Président de l'Assemblée Nationale de Côte d'Ivoire, M. Mamadou Koulibaly résume cet argumentaire: « Les reproches sont de plusieurs ordres. Certains sont juridiques, d'autres politiques mais une coalition multiforme regroupant tous ces mécontentements a trouvé des financements pour commettre des crimes contre l'État de Côte d'Ivoire. Cette coalition regroupe ceux qui reprochent au régime ivoirien d'être promoteur et adepte de l'idéologie de l'ivoirité. Il y a aussi dans ce groupe ceux qui ne veulent pas de la constitution, du code de la nationalité, du code foncier rural, de la loi sur l'identification ». <sup>15</sup> C'est sur la base de cet argumentaire que les trois rebellions coalisent pour dénier également à M. Laurent Gbagbo la légalité constitutionnelle de son pouvoir, au motif qu'il a été mal élu et que les élections doivent être reprises. Pour cela, le MPCI, principal mouvement rebelle s'appuie sur les critiques de l'ONU, des États Unis, de la France, de l'Afrique du Sud, de l'Union Européenne relatives à la limitation apportée au choix des électeurs au cours des élections présidentielles du 22 octobre 2000 qu'il considère comme étant un « hold up électoral » et également sur les appels à de nouvelles élections. <sup>16</sup>

Manifestement, la récurrence de la référence à l'ivoirité comme source de malaise social et politique rend compte d'une crise de la pensée dans le renouvellement de la grammaire politique depuis que le compromis houphouétiste dysfonctionne structurellement. La rhétorique politique a du mal à sortir des schémas ethnocentrés fonctionnant d'un côté sur un registre offensif et de l'autre, sur un registre défensif. Autrement dit, dans la Côte d'Ivoire politique post-houphouétiste, si le repositionnement politique semble se déployer, chez les uns (RDR, FPI), comme réaction à la posture de parti de groupes ethniques de « seconde zone » dans laquelle l'idéologie akan, contenue dans le compromis houphouétiste et l'ivoirité tribale, a tenté de les confiner, pour les autres, le PDCI, il se pose en termes de détribalisation de la vie du parti dans un environnement politique en pleine mutation. La classe politique est confrontée à une absence de référents politiques qui mobilisent les énergies sociales sur des projets politiques plus citoyens et plus mobilisateurs, porteurs d'une « culture publique commune ». Ces signaux d'une absence évidente d'éthique civique et de mécanismes fiables de dialogue politique semblent justifier la permanence de la crise de confiance entre les groupes ethniques en présence, la récurrence des coups d'État depuis la fin des années 90 et l'incursion de mouvements rebelles dans le jeu de régulation socio-politique. Le pouvoir FPI, à la suite de Géï, est accusé d'exploiter le fond doctrinal de l'ivoirité. <sup>17</sup> Le spectre de l'ivoirité est récurrent dans l'argumentaire des militaires putschistes qui, en 1999 comme en 2002, reprochent aux régimes successifs depuis Bédié jusqu'à Gbagbo, en passant par Guéï, leur partialité politique devenue structurelle, la mise au service du droit exclusif de monopole de la violence légitime au service d'intérêts partisans et le



déploiement systématique de mécanismes d'exclusion sociale vis-à-vis des « nordistes ». Les deux putschs militaires se veulent une remise en question de la légitimité de la violence telle que conférée à l'État dans les démocraties. Cette désoligopolisation de la violence s'opère à travers des tentatives de soustraction à l'État d'une partie des instruments (les armes) de cette violence en vue de le contraindre à la renégociation de nouvelles règles du jeu politique national. En tentant de justifier leurs actions par un impératif de justice pour tous, c'est ainsi que les auteurs du coup d'État du 24 décembre 1999 se sont donnés à voir. Le coup d'État s'est alors décliné comme étant une entreprise de mise à mort de l'ivoirité et de ses manifestations sous le Gouvernement de Henri Konan Bédié. Mais, au plan socio-politique, ce coup d'État, pour n'avoir pas enrayé « le mal », n'a semble-t-il pas tenu ses promesses. La question de l'ivoirité est de nouveau au cœur du conflit armé qui oppose des mouvements rebelles armés<sup>18</sup> au Gouvernement de M. Laurent Gbagbo, arrivé au pouvoir en octobre 2000. Le bannissement de l'ivoirité encore à l'ordre du jour et la fin de l'impunité des forces de l'ordre impliquées dans la production du charnier de Yopougon et dans diverses exactions (attaques et incendies de mosquées, assassinats d'imams, ...) restent les principales revendications des mouvements de rebellions armés.

Replacée dans le contexte socio-économique ivoirien, l'idéologie de l'ivoirité repose en filigrane la question de la citoyenneté et donc de la définition de la ligne sociologique de partage entre ceux qui appartiennent ou non à la nation ivoirienne aux contours sociologiques encore mal définis. En tant qu'expression locale du besoin politique de sélection des ayant-droits aux ressources locales de plus en plus limitées, elle est une conséquence de la crise de régulation politique, liée au rétrécissement de l'assiette fiscale (Akindès, 2000a). Le coup de force du 19 septembre 2002 relance à nouveau cette problématique de la citoyenneté dans une société aux configurations socio-anthropologiques complexes où l'ivoirité en acte nie la possibilité des pluralités de formes possibles d'appartenance. Et, pour cela, il manque le projet politique fédérateur qui devra se substituer à l'intégration par l'économie inaugurée dans un autre contexte socio-politique et historique par Félix Houphouët-Boigny. Ce modèle d'intégration par l'économie entrée dans une crise structurelle montre aujourd'hui ses limites et contraint la classe politique à remettre en perspective historique la nécessaire ré-invention d'un soi collectif.

### **Le sens de l'histoire ou le besoin d'invention d'un autre contrat social**

L'historicité politique en Côte d'Ivoire s'enracine dans une histoire économique assez particulière qui produit ses propres revers quatre décennies après. Il y a comme une sorte de besoin d'inversion du primat du politique sur l'économique qui, chez Houphouët-Boigny faisait fonction de creuset d'intégration sociale. Mais ce compromis est arrivé à saturation dans une société profondément transformée par les dynamiques économiques, démographiques et politiques. Aujourd'hui, se pose la question de la construction politique de nouveaux piliers de la citoyenneté. Et en l'absence de ce travail politique, il existe dans la formation de l'identité citoyenne des

zones d'incertitudes qui laissent libre court à l'imagination populaire de ce qu'être ivoirien aujourd'hui. La sociologie des passions autour de la figure d'Alassane Dramane Ouattara donne la mesure des enjeux politiques de l'identitaire et des risques qu'ils comportent en l'absence d'une structure d'horizon de sens et d'un travail politique d'inclusion des identités particulières.

### **Le symbole Alassane Dramane Ouattara (ADO) dans l'essentialisation de la question de l'être national**

Les ambitions politiques d'ADO ont libéré l'imaginaire populaire sur les représentations sociales plurielles de ce qu'est être ivoirien aujourd'hui. La multiplicité de conceptions de l'être national laisse transparaître la manière dont les zones d'incertitudes laissées par le déficit d'élaboration politique du concept de citoyenneté sont réappropriées.

Dans sa quintessence, le sens du débat politique en Côte d'Ivoire se situe à mi-chemin entre la recherche et l'affirmation de la maîtrise de sa vie politique, économique et culturelle. Ce débat s'est polarisé autour de la légitimité ou non de la participation d'ADO à la compétition pour l'accès à la magistrature suprême. L'invalidation successive de sa candidature aux élections présidentielles et ensuite aux élections législatives a accru la frustration des pro-ouattaristes au motif que « Trop c'est trop » et laissé aux anti-ouattaristes le sentiment d'un progrès sur le chemin de la recherche de cette maîtrise. Elle est vécue comme un signe politique fort d'affirmation de cette maîtrise, conçue sur la base de représentations multiples mais autour d'un noyau de sens commun exclusif (ADO, l'étranger) dans l'imaginaire des anti-ouattaristes. Cette opposition entre anti et pro-ouattaristes se structure autour de constructions différenciées de l'identité d'ADO dans l'imaginaire populaire. Les arguments mobilisés rendent suffisamment compte d'absence d'une définition politique du citoyen, de ses droits et de ses obligations.

Entre 1992 et 1995, dans le Nord comme dans le Sud, ADO était perçu comme une personnalité technocratique, distant des gens ordinaires par son mode de vie. Il était également perçu comme un symbole de la modernité, ayant évolué loin des sphères de socialisation (génération, appartenance à des associations de ressortissants ou à des cercles de militantisme politique, etc.) qui ont du sens dans la société ivoirienne. Son parcours professionnel à l'étranger faisait de lui un *world man*. Aussi, dans la façon populaire de se représenter ADO, il apparaît que, dans l'imaginaire des ivoiriens, ses alliances matrimoniales lui enlèvent-elles également la possibilité de revendiquer des attachements ethniques par alliance et en ajoutent à son éloignement culturel. Mais, à partir de 1995, une mobilisation politique s'est progressivement organisée autour de la personne d'Alassane Dramane Ouattara. Cette mobilisation doit être mise en relation avec les effets politiques de l'ivoirité qui incitaient les populations du Nord à plus et mieux d'organisation politique pour résister à ce qu'elles considèrent comme étant la spirale d'un procès d'exclusion. En matière d'identification des représentations du personnage « énigmatique » d'ADO dans l'imaginaire collectif, on peut donc se risquer à une géographie mentale qui associe les

pôles identitaires et politiques aux configurations sociales et subjectives de ces représentations.

La fraternisation avec la « victime politique » est bâtie autour de deux particularismes identitaires: l'ethnie et la religion. « ADO est un frère dioula et musulman », disent les ressortissants du Nord. Il est un digne fils du « Grand Nord ». Le besoin d'un *mentor* politique fédérateur a évacué la pluralité des dimensions de son identité pour ne retenir que ces deux particularismes qu'il ne revendique pas personnellement, mais qui, dans le contexte ethnonationaliste en marche, le lient à sa communauté d'origine. En réponse à la configuration résolument ethnonationaliste de la démocratisation en cours, les principaux partis politiques en jeu donnent aussi dans la surenchère ethnonationaliste qui structure plus que jamais la participation ainsi que de la représentation politique en Côte d'Ivoire.

Mais, cette représentation affective et géographiquement située d'ADO change au fur et à mesure que l'on descend vers le Centre et le Sud de la Côte d'Ivoire. Les marqueurs psychiques de l'altérité par opposition à soi, reprennent force et vigueur parce que le premier creuset de ralliement identitaire, l'islam, cesse de fonctionner. Derrière la figure d'ADO, se retrouvent des constructions diverses de son identité auxquelles correspondent des déclinaisons variables de sa nationalité.<sup>19</sup>

Une première version: arguant des origines de son père qui aurait même occupé les fonctions de chef dans un village voltaïque, de sa brève scolarité primaire dans une école dans l'ex-Haute Volta, ADO serait burkinabé. ADO s'en défend:<sup>20</sup>

Mon père s'appelait Dramane Ouattara et ma mère s'appelle Nabintou Ouattara née Cissé. Mon père Dramane Ouattara est ivoirien. Il est de Kong en Côte d'Ivoire, descendant de l'Empereur Sékou Ouattara, bien connu des historiens de notre pays. Après avoir été enseignant, il est devenu représentant de la CFAO et commerçant. De Kotobi, il s'est installé à Dimbokro où je suis né et où se trouve encore notre cour familiale, occupée aujourd'hui par mon frère Sinali Dramane Ouattara qui est très connu dans la boucle du cacao à Bongouanou, à Kotobi où est né Gaoussou, mon grand frère, présent dans cette salle. Mon père a eu à exercer à Sindou, non loin de la frontière ivoirienne, les fonctions de chef traditionnel de village. Sindou faisait partie de l'ancien empire de Kong qui couvrait alors une partie de la Côte d'Ivoire, du Mali et du Ghana. Je suis de la lignée de l'Empereur Sékou Ouattara, fondateur de l'Empire de Kong au début du 17<sup>ème</sup> siècle. Le 1<sup>er</sup> de mes ancêtres qui a foulé notre sol vers les années 1700 s'appelait Tiéba. Il était accompagné de ses enfants Sékou (dont je suis de la sixième génération), Famagan, Dabla et Karakara. C'est son fils Sékou qui est le fondateur de Kong. Sékou Ouattara, souverain des États de Kong a donné naissance à Djoridjan Ouattara, qui lui-même a donné naissance à Soumaoulé Ouattara, qui à son tour a mis au monde Aboubacar Ouattara, mon grand-père. Et c'est vers 1888 que naquit mon père Dramane Ouattara. Vous savez que je parle d'une époque où les frontières n'existaient pas. Nos traditions et les règles de succession dans ces chefferies ignoraient les frontières héritées de la colonisation. C'est ainsi que conformément aux règles et procédures de succession propres à chaque communauté, mon père un Ivoirien authentique, descendant de Sékou Ouattara s'est retrouvé chef à Sindou. Bien qu'étant chef à Sindou, il n'a jamais cessé d'être Ivoirien. À preuve, à chacun de ses passages entre la Haute-volta et la Côte d'Ivoire, les autorités frontaliè-

res constataient ses allées et venues dans son passeport ivoirien. Nos parents Akan savent bien de quoi je parle. Ainsi, des Ivoiriens règnent sur des villages situés au Ghana et en Côte d'Ivoire des Ghanéens sont chefs. C'est le cas du Roi de Krinjabo dans le Samwi qui a été Capitaine de l'armée ghanéenne... Faut-il encore le rappeler? Mon père, Dramane Ouattara, n'a jamais été voltaïque ou burkinabé. J'en veux aussi pour preuve sa carte nationale d'identité établie le 20 mars 1963 à Dimbokro par le commissaire de police de l'époque et non en 1952. La voici ! Le Directoire du Forum en a pris connaissance.

Une seconde version: ADO serait burkinabé de père<sup>21</sup> et ivoirien par sa mère. Mais la filiation à sa mère a été contestée pour que ne soit retenue que sa nationalité burkinabé. Sur cette question ADO s'explique:

Quant à ma mère, elle est originaire de Gbéléban dans le département d'Odienné. Elle est née à Dabou où mon grand-père Ibrahim Cissé a passé une bonne partie de sa vie au quartier Dioulabougou, entre la gare routière et la Mosquée. Mes compatriotes Adjoukrou le connaissent très bien. Il avait des plantations à Akakro où je suis allé bien souvent le voir. Tenez, l'un de mes oncles s'appelait Mamadou Akakro. J'ai eu la chance d'avoir une mère dont les parents étaient amenés à se déplacer beaucoup hors de Côte d'Ivoire à cause de leurs activités. Ils étaient pour cela obligés d'avoir des papiers. A titre d'exemple, ma mère m'a remis le passeport de mon grand-père Ibrahim Cissé, né en 1868 à Gbéléban, passeport que voici. Il est disponible donc et il peut être consulté à tout moment. Ainsi, mon grand-père maternel est bien Ivoirien. Donc, Nabintou Cissé, sa fille, l'est aussi. Elle est encore vivante et Dieu merci, elle se porte bien. Elle est ici dans cette salle. Figurez-vous, que dans la campagne de dénigrement qui avait été orchestrée contre moi, on avait prétendu qu'elle n'était pas ma vraie mère ! Alors, nous nous sommes volontairement soumis à un test ADN, ma mère, mon frère Ibrahim qu'on appelle « photocopie » tellement il me ressemble, mes deux sœurs de « même mère et de même père », comme on le dit couramment chez nous, Rockya et Sita. Le test ADN est formel. Il confirme sans ambiguïté aucune que Nabintou Ouattara, née Cissé, est bien ma mère et que je suis bien son fils. Le test ADN est à la disposition du Directoire. De même, Ibrahim, Rockya et Sita sont reconnus comme étant ses enfants, et donc bien mon frère et mes sœurs. Or, ils sont tous reconnus comme étant ivoiriens. J'ai d'autres frères et sœurs. Je ne voudrais pas les nommer tous. L'un de mes aînés s'appelle Yssouf. Il réside à Treichville. Il est même dans cette salle. Il est Ivoirien. Sa mère est Adjoukro. Elle vient de Kosrou. En conclusion, mon père est Ivoirien de naissance, ma mère est Ivoirienne de naissance, Voici l'original de la CNI de ma mère. Mes grands-parents sont Ivoiriens de naissance, mes frères et sœurs sont tous Ivoiriens de naissance. Tous ont leur certificat de nationalité ivoirienne, sauf moi. Que suis je alors ? Qu'ai-je donc fait pour être différent ? Qu'est-ce qui peut justifier cette conspiration contre ma personne ? ». Sur sa scolarité: « J'ai commencé l'école primaire à Dimbokro et ensuite, j'ai suivi mon père à Sindou. Là-bas, à l'école primaire comme au lycée plus tard à Bobo Dioulasso, on m'appelait « le petit Ivoirien ». Après mes études secondaires sanctionnées par le Baccalauréat en 1962 à Ouagadougou, j'ai bénéficié d'une bourse américaine. La question que se posent souvent les personnes sceptiques est la suivante: s'il n'est pas voltaïque, comment a-t-il pu bénéficier d'une bourse au titre de la Haute Volta ? La réponse est simple: les bourses offertes pour effectuer des études à l'étranger d'un pays étaient attachées à cette époque au territoire et

non à la nationalité du bénéficiaire. Ainsi, ils sont légion les ressortissants des pays voisins qui ont fait leurs études avec des bourses étrangères offertes à la Côte d'Ivoire. On ne choisit pas forcément dans une classe ou dans un établissement scolaire les personnes de la nationalité du pays mais les meilleurs élèves même s'ils ne sont pas des nationaux. A leur lieu de destination, ils sont classés automatiquement dans le contingent du pays de départ. Beaucoup de ces personnes sont aujourd'hui établies dans leurs pays d'origine. Tel est mon cas.

Une troisième version: ADO est ivoirien, mais s'est déjà prévalu d'une autre nationalité pour occuper de hautes fonctions au FMI et à la BCEAO. ADO répond:

Comme économiste, j'ai commencé ma carrière professionnelle au FMI. Cela a été une expérience enrichissante puisque j'ai eu l'occasion ainsi de visiter de nombreux pays et de m'enrichir de multiples expériences à travers le monde. J'ai été heureux d'avoir été recruté quelques années après à la BCEAO, dont le siège était alors à Paris car cela me donnait l'occasion de travailler enfin pour mon pays. J'ai gravi les échelons à la Banque Centrale où j'ai assumé les fonctions de Directeur des Études et de Conseiller Spécial du Gouverneur Abdoulaye Fadiga. De ce passage à la BCEAO, on peut retenir l'assistance que j'ai modestement apportée au Gouverneur Fadiga pour le transfert de la BCEAO de Paris à Dakar et la mise en place de la politique du personnel, du cadre administratif et de la politique monétaire de la Banque Centrale. C'est à Dakar, dans le cadre d'un accord entre les autorités voltaïques d'alors et le Président Félix Houphouët-Boigny, que j'ai été nommé en 1982 vice-gouverneur de la BCEAO, poste normalement dévolu au Burkina Faso. Le Président Houphouët Boigny avait certainement ses raisons. Mais dès que le Président Sankara eut accédé au pouvoir en Haute-Volta, il exigea que je sois remplacé par un Burkinabé. Ce qui a été fait. Dans l'exercice de mes fonctions à la BCEAO, un passeport diplomatique m'a été délivré par la Haute-Volta. Tout le monde sait que le passeport diplomatique n'est pas un acte d'identité. Il peut être délivré par un État souverain à des étrangers dans l'exercice d'une fonction. Ainsi, en Côte d'Ivoire, de très nombreux étrangers, Français, Angolais, Sud Africains, Maliens, ... en bénéficient légalement. Par ailleurs, d'autres Ivoiriens, et non des moindres, ont utilisé comme documents de voyage des passeports diplomatiques Burkinabés ou Togolais. Tout le monde le sait, et pour ceux là, personne, apparemment, ne se pose de questions. On me reproche d'avoir utilisé le passeport diplomatique voltaïque pour établir les actes notariés d'achat de biens immobiliers et une fiche d'ouverture de compte bancaire. Demandez à n'importe quel juriste, il vous expliquera que ces actes sont de nature purement commerciale et n'ont donc pas pour effet d'établir une nationalité. C'est cela la vérité. C'est le lieu de préciser que tout en étant détenteur d'un passeport diplomatique de la Haute-Volta, jamais, je n'ai été fonctionnaire dans l'administration publique burkinabé. Jamais, je n'ai travaillé dans le secteur privé au Burkina Faso. On peut le vérifier. Pour compléter cette présentation, j'ai occupé les fonctions de Directeur Afrique du Fonds Monétaire International de 1984 à 1988. Mon retour dans cette institution s'est fait après consultation non pas des autorités burkinabè mais du Président Félix Houphouët-Boigny qui m'a encouragé à accepter cette proposition parce que, pour lui, c'était une fierté qu'un Ivoirien soit promu à ce niveau dans une institution financière aussi prestigieuse. Il a même comparé cette perspective à sa propre expérience politique dans le gouvernement français. Au décès du Gouverneur Abdoulaye Fadiga, à qui je dois beaucoup dans ma carrière, le Président Félix

Houphouët-Boigny m'a fait le grand honneur de me rappeler pour assumer, cette fois, les fonctions de Gouverneur de la BCEAO, poste réservé à la Côte d'Ivoire.

Ces constructions diverses de l'identité de Ouattara qui font de lui un « étranger » ou un « ivoirien de seconde zone » nourrissent fortement l'anti-ouattarisme et renforcent le phénomène d'essentialisation identitaire. Les ambitions politiques d'ADO, perçues sur l'échiquier politique comme un étranger ou presque fonctionnent comme un exutoire à l'ethnonationalisme. Cette candidature apparaît plutôt comme l'un des revers de l'ouverture des frontières ivoiriennes. ADO est assigné comme étant le symbole du fils d'immigré qui, suivant la logique du Rapport du Conseil Économique et Social sur l'immigration en Côte d'Ivoire, serait en train d'« utiliser le libéralisme politique qui caractérise [la Côte d'Ivoire] pour revendiquer des droits politiques ». Il serait la personnification de l'identité impure que la logique identitaire purisme en marche voudrait expurger. Tandis que pour ses adversaires, Ouattara serait le prototype du « faux ivoirien » qui prétend à ce à quoi il n'aurait pas droit, pour les ressortissants du nord, il représente le symbole de leur déclassement citoyen pour avoir été constamment privé de son droit civique par des pouvoirs aux mains des « gens du sud », des « bushmen ».

Le phénomène d'assignation identitaire d'ADO permet aux « ivoiritaires », non seulement de fonder la peur sur une figure concrète du danger de l'« envahissement de la Côte d'Ivoire », mais aussi de donner corps à une conception de la citoyenneté en fromage. La citoyenneté en fromage est une construction nativiste de l'inclusion sociale. Selon cette conception nativiste, être Ivoirien cesse d'être un statut juridique. Il est avant tout anthropologique: « descendre des mêmes ancêtres fondateurs des différentes provinces du pays ». La distance à ce principe qui détermine « la souche », critère par excellence de plénitude de droits, peut conférer des droits au quart, à moitié ou au trois-quarts, tel un graphique en fromage. La fonction des conjonctions de coordination et/ou dans l'article 35 de la Loi fondamentale institutionnalise la géométrie variable de ces droits et institue la hiérarchie des citoyens liée à cette philosophie de la citoyenneté en fromage. Le « ou », c'est Alassane, le « et » représente les vrais Ivoiriens, confie un abidjanais militant du FPI au cours d'une enquête sociologique (Vidal 2002:222).

Le déficit de travail politique de réification de la citoyenneté fait que, dans la conscience collective, il y a comme une négation du fait que sous la nationalité ivoirienne, se retrouvent des natifs, mais aussi des métis, c'est-à-dire des nationaux par le fait d'un parent ivoirien et des nationaux par naturalisation. Ce qui explique les soupçons et la plupart du temps, la perception sociale négative des noms étrangers sur une carte d'identité ivoirienne. C'est cette essentialisation de l'identité citoyenne dans la société la plus génétiquement et culturellement métissée de la sous-région par le fait de son brassage dû à une longue tradition d'accueil d'immigrants qui pose aujourd'hui problème.

### ***Le défi d'une alternative à la citoyenneté en fromage***

La naissance de la deuxième république et l'escalade la violence liée au malaise induit par l'ivoirité placent la Côte d'Ivoire devant un double défi politique et économique.

Au plan politique, il y a d'abord le défi de la citoyenneté. Celui-ci tient dans l'invention de mécanismes d'intégration nationale. Les vieilles démocraties l'ont compris. Cette exigence politique justifie l'ampleur des débats actuels en Europe et en Amérique du Nord, avec d'un côté les adeptes de l'intégration républicaine ou assimilationniste (Dominique Schnapper, Jürgen Habermas), le libéral droit-de-l'homme John Rawls, et de l'autre, les communautariens comme Charles Taylor, Michael Walzer et le théoricien libéral des droits des minorités, Will Kymlicka, dont les thèses inspirent sur bien des points l'approche canadienne de la gestion politique des minorités. Pour ce faire, la mise en place d'une politique d'immigration telle qu'évoquée est importante mais non suffisante. Le débat sur la gestion de la diversité doit se convaincre d'abord du fait que l'intégration passe avant tout par la mise en place d'une politique de reconnaissance dont le philosophe Charles Taylor a discuté de différents aspects dans ses travaux.

L'invention de ce creuset philosophique et politique et sa traduction dans la réalité est tributaire aussi bien de la capacité à renforcer la production d'une richesse qu'à en assurer une redistribution judicieuse ou, à défaut, à assurer l'égalité des citoyens devant les effets de la pauvreté. Le contraire est source de tensions sociales. C'est là le défi économique.

Au plan économique, la Côte d'Ivoire, depuis son accession à l'indépendance, en raison de ses options de politique économique, se caractérise par une particulière intégration à l'économie internationale. Cette crise socio-politique et économique vient aussi du fait que les modes de régulation en vigueur ne se sont pas ajustés à temps aux changements parfois radicaux intervenus dans l'environnement économique international. Il en a résulté une désarticulation entre les compromis internationaux en recomposition permanente et les compromis locaux victimes de leurs rigidités structurelles. À tel point que « la voie étroite » s'est progressivement transformée en une « impasse ». Le défi des prochaines années serait donc de recréer un label de qualité de l'économie ivoirienne par la création des conditions de confiance, ce tiers-facteur immatériel, facteur de cohésion sociale sans lequel il est presque impossible de créer de la richesse.

Le retour de la confiance des investisseurs dans l'économie ivoirienne est fortement corrélé à la capacité politique interne de régulation des incertitudes politiques. Dans le procès d'invention du politique, la classe politique ivoirienne est plus que jamais conviée au débat sur ce que Michael Walzer appelle « les formes de la coexistence » qui rendent possible l'existence des différences. Les réponses données à cette question sont toujours fonction de spécificités nationales. Mais en même temps, elles rendent compte des capacités des sociétés nationales à s'auto-institutionnaliser dans la durée tout en s'inscrivant comme modalité particulière de modernité politique. La fonction de l'État est capitale dans l'imagination d'un « régime de tolérance »

en situation d'équilibre toujours instable et dans l'entretien des mécanismes de justice envers les parties en présence.

En conclusion, disons avec quelques nuances, que la crise de l'houphouétisme peut être rapprochée en bien de points de ce qui a pu être observé avec le communisme de Tito en Yougoslavie. Les modèles autoritaires mis en place par des figures politiques charismatiques ne survivent pas à leurs architectes. Ignatieff (2000:39) le dit autrement: « Les États dont la légitimité repose sur le charisme d'un individu ne peuvent que se disloquer à sa disparition ». L'ingénierie politique de Tito et d'Houphouët-Boigny, malgré leurs différences idéologiques, présentent beaucoup de points communs. Dans leurs pays respectifs, ils ont pu faire vivre ensemble des groupes ethniques, grâce à des méthodes de gouvernement assez proches. Avant 1990, Houphouët-Boigny en Côte d'Ivoire, tout comme Tito en Yougoslavie, tolérait juste une opposition culturelle qui ne mettait nullement leurs régimes en danger. Tout comme en Yougoslavie, les possibilités de voyage laissées aux Ivoiriens permettaient d'entretenir l'idée que finalement, sous Houphouët-Boigny, malgré son autoritarisme, les choses allaient mieux qu'ailleurs. La présence d'une forte colonie de ressortissants ouest-africains confortait ce relativisme politique. Tant que les ressources économiques sont disponibles, le système pouvait perdurer. Mais, après la mort d'Houphouët-Boigny en Côte d'Ivoire et avec la croissance des effets de la crise économique, l'élite politique qui assurait le relais comprit, comme en Yougoslavie – après la mort du dictateur Tito en 1980 – confrontée à la dégradation avancée du communisme, qu'il fallait réinventer une rhétorique capable de mobiliser les foules. Cette logique politique a produit des populistes ethnonationalistes comme Slobodan Milosevic en Serbie et l'ivoirité en Côte d'Ivoire. Mais, d'un pays à un autre, des différences apparaissent dans les effets et la fonction des discours nationalistes. Si en Yougoslavie, ils ne furent qu'un jeu de langage et une stratégie oratoire pour organiser une survie électorale, en Côte d'Ivoire, l'ivoirité a servi de rampe à une tendance lourde de redimensionnement de la participation à la vie de la république, mais à partir du terroir. Cette ethnicisation radicale de la République a créé un malaise social dans une société fortement métissée d'autant plus qu'elle met à mal l'idée de République intégrative.

Face à la crise du compromis houphouétiste, la Côte d'Ivoire est au carrefour de sa propre réinvention. La crise politique actuelle semble provenir des difficultés d'une auto-institutionnalisation au sens le plus castoriadisien du terme. Cette auto-institutionnalisation ne tirera sa pertinence de la prise en compte de la configuration sociale, politique, économique et culturelle d'une société ivoirienne profondément métisse génétiquement et culturellement. La crise socio-politique semble prendre racine dans le fait paradoxal que la classe politique s'enferme dans une logique identitaire qui engendre des exclusions et éloigne les perspectives de définition d'un creuset citoyen et d'une culture politique commune. L'avenir de la Côte d'Ivoire tient dans la mise en perspective de ce paradoxe. Dans un contexte sociologique aussi complexe, le projet de citoyenneté plutôt que la recherche d'une identité radicale devrait fonctionner comme une fiction intégrative, conçue à partir de valeurs et



de vertus, fiction à laquelle donnent vie des institutions, des symboles, des mythes plus rassembleurs autour de projet et de rêves collectifs. Au risque d'un long cycle d'instabilité socio-politique, la classe politique ivoirienne ne peut éluder plus durablement les questions philosophiques auxquelles sont confrontées les sociétés complexes comme celle ivoirienne. Ces questions émergent dès qu'on se pose le problème central de projets de société pertinents, parce que fédérateurs et susceptibles de canaliser positivement et durablement les énergies individuelles et collectives.

### Notes

1. Mouvement Patriotique de Côte d'Ivoire.
2. Mouvement Populaire Ivoirien du Grand Ouest.
3. Mouvement pour la Justice et la Paix.
4. Suite au coup d'État du 24 décembre, le général Robert Guéï fut porté à la tête du Comité National de Salut Public (CNSP) lequel a constitué successivement deux gouvernements de transition en dix mois de transition.
5. À ce sujet, lire l'analyse d'ordre spatial, écologique et territorial historiquement située qu'offre O. Dembélé (2002).
6. Avant l'indépendance, en même temps qu'Houphouët-Boigny jugeait cette ouverture indispensable, il n'était pas moins conscient de la nécessité de protéger les intérêts nationaux. L'historien ivoirien Tiémoko Coulibaly (2000) rapporte un fait qui confirme nos propos. Il lie les violentes attaques de 1958 contre les Dahoméens, accusés d'occuper des postes prestigieux dans l'enseignement à l'exaltation, de la part d'Houphouët-Boigny, du sentiment que les richesses de la colonie ivoirienne ne pouvaient être exploitées par des étrangers au détriment des Ivoiriens et il développa une campagne ultranationaliste pour s'opposer au projet d'ensembles fédéraux.
7. Vus sous certains aspects, les effets de l'houphouétisme se rapprochaient du panafricanisme sans se confondre à lui. Dans l'esprit d'Houphouët-Boigny, la logique de maximisation de la force de travail sous-régionale pour asseoir une économie ivoirienne solide dominait plutôt l'esprit d'une Afrique plus forte par l'unité de ses composantes qui fut l'option d'un de ses concurrents politiques: Kwamé Nkrumah.
8. Sur les transformations de la forme ivoirienne de patrimonialisme, lire Contamin et Fauré 1990:219–239).
9. H. Memel Foté qualifie d'activiste « un groupe qui entend, par volontarisme, agir sur l'opinion et les comportements pour obtenir des résultats politiques et qui de ce fait se situe à l'avant-garde sociale de sa communauté ».
10. Cette initiative a soulevé une controverse politique dans la classe politique. L'opposition accusait le PDCI d'utiliser les otages qui sont devenus les étrangers, transformés en période électorale en « bétail électoral » pour se maintenir au pouvoir. Cette hostilité de l'opposition au vote des étrangers a contribué à faire monter la fièvre de la xénophobie.
11. Dans la construction de l'ivoirité, les idéologues de cette forme de nationalisme évacuent ou accordent stratégiquement peu d'importance à l'histoire du peuplement avant le XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce qui permet de justifier la centralité de la position akan. Or, la Côte d'Ivoire a été peuplée par vagues successives, depuis le paléolithique. Les premiers textes, dus aux explorateurs européens de la côte, au XV<sup>e</sup> siècle, ont décrit les mouvements de populations de cette époque. À cette époque, le nord de l'actuel territoire était traversé par les circuits commerciaux transsahariens: Bondoukou et Kong furent les premiers mar-

chés localisés au bord de la forêt, sur la route reliant le pays Ashanti au Niger. On sait que ces mouvements se sont accélérés au moment de la constitution des grands empires du Ghana, du Mali et du Songhaï, et se sont poursuivis jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, donnant au pays sa configuration ethnique actuelle: les peuples lagunaires le long de la côte; les Mandés au nord et à l'ouest; les Sénoufos au nord; les Krus à l'ouest; les Akans à l'est; les Gurs au nord-est. En 1710, les Mandés-Dioulas, musulmans, édifièrent un immense État à Kong, dans le nord de la Côte-d'Ivoire. Celui-ci ne dura que le temps de son créateur, Sékou Ouattara, et entra en déclin dès sa mort, vers 1745. D'autres royaumes, très nombreux, ont marqué l'histoire de la Côte-d'Ivoire, qui bénéficiait d'une économie dynamique, fondée sur le commerce de l'or, du sel et de la cola, connecté au commerce transsaharien. Entre le XV<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle, les Européens explorèrent les côtes : la côte du Grain, la côte des Dents et la côte des Quaquas. Mais à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, des tribus akans du Ghana, les Agnis, émigrèrent vers la Côte-d'Ivoire pour fuir les chasseurs d'esclaves. Les derniers Akans à émigrer furent les Baoulés, qui prirent une place importante dans le centre du pays, et dont le royaume, sous le gouvernement de la reine Abla Pokou, puis de sa nièce Akoua Boni, étendit loin son influence.

12. C'est pour cette raison qu'en 1998, le Conseil Économique et Social parlait de « rupture d'équilibre » avec « l'afflux d'immigrés de confession islamique ».
13. Le Recensement Général de la Population effectué en 1998 indique qu'en Côte d'Ivoire, 70% des Burkinabè, 91% des Guinéens et 96,8% des Maliens sont des musulmans.
14. Des témoignages recueillis à Abidjan par Claudine Vidal (2002:215-252) rendent bien compte de ce phénomène.
15. Cf. Mamadou Koulibaly, Rébellion ou colonisation du territoire ivoirien. <http://19septembre2002.free.fr/koulibaly.htm>.
16. Mamadou Koulibaly, Rébellion ou colonisation du territoire ivoirien. <http://19septembre2002.free.fr/koulibaly.htm>.
17. Élections présidentielles 2000. Ce qui s'est passé et ce qu'ils ont dit. [http://www.supportmpci.org/elections\\_presidentielles2000.htm](http://www.supportmpci.org/elections_presidentielles2000.htm)
18. Cf. Mamadou Koulibaly, Rébellion ou colonisation du territoire ivoirien. <http://19septembre2002.free.fr/koulibaly.htm>.
19. Précisons que plusieurs des chefs d'opération militaires du MPCCI connus tels que Tuo Fozicé, Ibrahima Coulibaly (IB) et Chérif Ousmane avaient participé au premier coup d'État de 1999 qui porta le Général Robert Guéi au pouvoir. Mais les ambitions politiques de ce dernier qui lui firent enfourcher le cheval de l'ivoirité comme instrument d'exclusion d'un candidat politique de poids, M. Allassane Dramane Ouattara, engendrent un désaccord entre ces jeunes soldats et lui. Le général Guéi les accuse de comploter contre lui en 2000. Certains, parmi ces soldats, ont été torturés voire éliminés physiquement et les autres, revenus pour opérer le coup d'État du 19 septembre, se sont organisés à partir du Burkina Faso.
20. En Côte d'Ivoire, les burkinabè se sont historiquement adonnés à des activités (manœuvre dans les plantations, petits boulots et personnel domestique dans les centres urbains) qui passionnaient peu les Ivoiriens. De par ce statut professionnel « inférieur », dans l'imaginaire populaire ivoirien, les immigrés burkinabè sont socialement déclassés. La passion politique contre la candidature d'ADO est à mettre en relation avec cette construction sociale burkinabè de son identité. En clair, il paraît inimaginable pour l'ivoirien ordinaire de se laisser gouverner par la progéniture d'un de leurs anciens manœuvres. La

force des préjugés nie même le fait que le père d'ADO n'était pas manœuvre mais plutôt commerçant jusqu'à sa mort, après avoir exercé comme instituteur.

21. Mesmer, P., 1998. *Les blancs s'en vont*. Paris: Albin Michel.

## Bibliographie

- Akindès, F., 1996, *Les mirages de la démocratie en Afrique sub-saharienne francophone*, Paris: Codesria-Karthala.
- Akindès, F., 2000a, « Inégalités sociales et régulation politique en Côte d'Ivoire. La paupérisation est-elle réversible? », *Politique Africaine*, No. 78, juillet, Paris: Karthala, pp. 126-141.
- Akindès, F., 2000b, « Les transitions démocratiques à l'épreuve des faits. Réflexions à partir des expériences des pays d'Afrique noire francophone », in *Bilan des Conférences nationales et autres processus de transition démocratique*. Paris: OIF et Pedone, pp. 241-263.
- Amondji, M., 1984, *Félix Houphouët-Boigny et la Côte d'Ivoire*. Paris: Karthala.
- Amondji, M., 1988, *Côte d'Ivoire. La dépendance et l'épreuve des faits*. Paris: Karthala.
- Bach, D., 1982, « L'insertion ivoirienne dans les rapports internationaux », in *États et bourgeoisie en Côte d'Ivoire* (Études réunies et présentées par Y.-A. Fauré et J.-F. Médard), Paris: Karthala, pp. 89-121.
- Balac, R., 1997, « L'acheminement de l'économie de plantation ivoirienne vers un blocage structurel: analyse d'une crise », in Contamin, B. et Memel-Foté, H. (eds) *Le modèle ivoirien en questions. Crises, ajustements, recomposition*, Paris: Karthala-Orstom, pp. 311-324.
- Bakary, Tessa D., 1992, *La démocratie par le haut en Côte d'Ivoire*, Paris: L'Harmattan.
- Blion, R. et Bredeloup, S., 1997, « La Côte d'Ivoire dans les stratégies migratoires des Burkinabés et des Sénégalais », in Contamin, B. et Memel, Foté, H. (eds) *Le modèle ivoirien en questions. Crises, ajustements, recomposition*, Paris: Karthala-Orstom, pp. 707-737.
- Bohoun, B. et Kouassy, O., 1997, « Ouverture sur l'extérieur et performances macro-économiques en Côte d'Ivoire », in *Le modèle ivoirien en question. Crises, ajustements, recompositions* (Sous la dir de Contamin, B. et Memel Foté, H.), Paris: Karthala, pp. 11-37.
- Chauveau, J. P., 2000, « Questions foncières et construction nationale en Côte d'Ivoire », *Politique Africaine*, n° 78, juillet, Paris: Karthala, pp. 94-125.
- Chevassu, J.-M., 1997, « Le modèle ivoirien et les obstacles à l'émergence de la petite et moyenne industrie (PMI) », in *Le modèle ivoirien en question. Crises, ajustements, recompositions* (Sous la dir. de Contamin, B. et Memel Foté, H.), Paris: Karthala, pp. 61-87.
- Contamin, B. et Fauré, Y.-A., 1990, *La bataille des entreprises publiques en Côte d'Ivoire. L'histoire d'un ajustement interne*. Paris: Karthala.
- Coulibaly, T., 2000, « Entre coups d'État, élections reportées et mouvements sociaux. La classe politique ivoirienne se cherche », *Le Monde Diplomatique*, No. 559, octobre, pp. 22-23.
- Curdiphe, 2000, « L'ivoirité, ou l'esprit du nouveau contrat social du président H. K. Bédié » (extrait), *Politique Africaine*, No. 78, juillet, Paris: Karthala, pp. 65-69.
- Delauney, K., 1997, « 'Être Ivoirien ou artisan pêcheur maritime'. De quelques vicissitudes d'une 'spécialisation ghanéenne' en Côte d'Ivoire », in *Le modèle ivoirien en question. Crises, ajustements, recompositions* (Sous la dir. de Contamin, B. et Memel Foté, H.), Paris: Karthala, pp. 739-759.

- Dembélé, O., 2002, « La construction économique et politique de la catégorie 'étranger' en Côte d'Ivoire », in Marc Le Pape et Claudine Vidal (eds), *Côte d'Ivoire. L'année terrible 1999-2000*, Paris: Karthala, pp. 123-171.
- De Miras, C., 1982, « L'entrepreneur ivoirien ou une bourgeoisie privée de son état », in *États et bourgeoisie en Côte d'Ivoire* (Études réunies et présentées par Y.-A. Fauré et J.-F. Médard), Paris: Karthala, pp. 181-229.
- Diarra, S., 1997, *Les faux complots d'Houphouët-Boigny: fracture dans le destin d'une nation (1959-1970)*, Paris: Karthala.
- Dozon, J.P., 1997, « L'étranger et l'allochtone en Côte d'Ivoire », in *Le modèle ivoirien en question. Crises, ajustements, recompositions* (Sous la dir de B. Contamin et H. Memel Foté), Paris: Karthala, pp. 779-798.
- Dozon, J.P., 2000, « La Côte d'Ivoire entre démocratie, nationalisme et ethnonationalisme », *Politique Africaine*, No. 78, juillet, Paris: Karthala, pp. 45-62.
- Fauré, Yves-André, 1982, « Le complexe politico-économique », in *États et bourgeoisie en Côte d'Ivoire*, (Études réunies et présentées par Y.-A. Fauré et J.-F. Médard), Paris: Karthala, pp. 21-60.
- Gnako, C., 2000, « La Côte d'Ivoire n'est pas un pays xénophobe », *Notre Voie*, n° 720 du vendredi 6 octobre, p. 4.
- Habermas, J., 1992, *De l'éthique de la discussion*. Paris: Cerf.
- Ignatieff, M., 2000, *L'honneur du guerrier. Guerre ethnique et conscience moderne*. Paris: La Découverte.
- Kodjo, L., 1996, « Entre cosmopolitisme et nationalisme: l'ivoirité », in *L'Ivoirité ou l'esprit du nouveau contrat social du président Henri Konan Bédié*, Abidjan: PUCI, pp. 79-92.
- Koffi, N., 1996, « Le concept de l'ivoirité », in *L'Ivoirité ou l'esprit du nouveau contrat social du président Henri Konan Bédié*, Abidjan: PUCI, pp. 25-32.
- Kiefler, G.-A., 2000, « Armée ivoirienne: le refus du déclassement », *Politique Africaine*, No. 78, juillet, Paris: Karthala.
- Losch, Bruno, 2000a, « La Côte d'Ivoire en quête d'un nouveau projet national », *Politique Africaine*, No. 78, juillet, Paris: Karthala, pp. 5-25.
- Losch, Bruno, 2000b, « Coup de cacao en Côte d'Ivoire », *Critique Internationale*, No. 9, octobre, pp. 6-14.
- Loucou, J.-N., 1996, « De l'ivoirité », in *L'Ivoirité ou l'esprit du nouveau contrat social du président Henri Konan Bédié*, Abidjan: PUCI, pp. 19-24.
- Marie, A., 2000, « La ruse de l'histoire: comment, au nom du libéralisme, l'ajustement accouche l'Afrique de ses classes sociales (Le paradigme ivoirien) », in *Les sociétés civiles face au marché*. (Sous la dir. de M. Haubert et P.-P. Rey). Paris: Karthala, pp. 263-298.
- Médard, J.-F., 1982, « La régulation socio-politique », in *États et bourgeoisie en Côte d'Ivoire* (Études réunies et présentées par Y.-A. Fauré et J.-F. Médard), Paris: Karthala, pp. 61-88.
- Memel-Foté, H., 1997a, « De la stabilité au changement. Les représentations de la crise politique et la réalité des changements », in *Le modèle ivoirien en question. Crises, ajustements, recompositions* (Sous la dir de B. Contamin et H. Memel Foté), Paris: Karthala, pp. 611-633.
- Memel-Foté, H., 1999b, « Un mythe politique des Akans en Côte d'Ivoire: le sens de l'État », in P. Valsecchi et F. Viti (dir.), *Mondes akan. Identité et pouvoir en Afrique occidentale*, Paris: L'Harmattan, pp. 21-42.

- Nana, 1993, « Les politiques des régimes face au mouvement migratoire: l'exemple des migrations externes burkinabè vers la Côte d'Ivoire (1960–1987) », in *Droit et culture*, n° 25, pp. 161-182.
- Niangoran-Bouah, G., 1996, « Les fondements socio-culturels de l'ivoirité », in *L'Ivoirité ou l'esprit du nouveau contrat social du président Henri Konan Bédié*, Abidjan: PUCI, pp. 45-52.
- Proteau, L., 1997, « Dévoilement de l'illusion d'une promotion sociale pour tous par l'école. Un moment critique » in *Le modèle ivoirien en question. Crises, ajustements, recompositions* (Sous la dir de B. Contamin et H. Memel Foté), Paris: Karthala, pp. 635-655.
- Rapport du Conseil Économique et social, 1998, « Immigration en Côte d'Ivoire: le seuil de tolérable est largement dépassé » (extrait), *Politique Africaine*, No. 78, juillet 2000, Paris: Karthala, pp. 71-74.
- Siriex, P-H., 1987, *An African Statesman*, Abidjan: Les Nouvelles Éditions Africaines.
- Touré, M., 2000, « Immigration en Côte d'Ivoire: la notion de 'seuil tolérable' relève de la xénophobie » (extraits), *Politique Africaine*, No. 78, juillet, Paris: Karthala, pp. 75-93.
- Touré, M., Ouattara S., et Annan-Yao E., 1993, « Dynamique de population et stratégies de développement en Côte d'Ivoire », in *Migrations et urbanisation au sud du Sahara* (Sous la dir de Moriba Touré et T.O. Fadayomi), Dakar: Codesria, pp. 1-47.
- Vidal, C., 2002, « Du conflit politique aux menaces entre voisins. Deux témoignages abidjanais », in Marc Le Pape et Claudine Vidal (eds), *Côte d'Ivoire. L'année terrible 1999-2000*, Paris: Karthala, pp. 215-252.
- Walzer, M., 1997, *Traité de tolérance*, Paris: Gallimard, Nouveaux Horizons.
- Zanou, B., 2001, *Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1998 (RGPH – 98)*. Vol IV: Analyse des résultats. Tome 2: Migrations. Institut National de la Statistique, République de Côte d'Ivoire, 122 p.
- Zongo, M., 2001, *Étude des groupements immigrés burkinabè dans la région de Oumé (Côte d'Ivoire): organisation en migration, rapports fonciers avec les groupes autochtones et les pouvoirs publics locaux*, Rapport d'études, Université de Ouagadougou – IRD, 81 p. + annexes.

